

-Ed. Corr. 5e Copie des lettres  
11 février au 30 septembre 1705

Lettre de J.F. Ostervald à L. Tronchin, du 11 février 1705

Original autographe- Genève BPU -Archives Tronchin vol.52 p.167

Inventaire :Bon témoignage à M<sup>e</sup>Tribolet pour son séjour à Genève.- Bien des gens souhaitent reprendre les cantiques de l'Eglise anglicane, dont le *Te Deum*. Lettre de la SPG, qui ne serait pas royale comme la SPCK ( conviction erronées).-On se réjouit à Londres du rétablissement de Mr. Tronchin- Mr. Vanley décidé à faire traduire et imprimer celle de Neuchâtel Mais est-ce sage ?- Il souhaite prendre connaissance de la liturgie nouvelle introduite à Grève.<sup>e</sup>Liste de livres envoyés par la Société à Ostervald et une Bible Virgienne [*Virgienne ?*] et une autre Irlandaise. Mr. Scherer traduit un livre anglais, d'un Mr. Nelson, un livre traitant des fêtes de l'Eglise ancienne. Dernier cadeau : la version anglaise du catéchisme d'Ostervald.- Lettre de Mr. Ancillon.- Eloge de (de M. Ancillon ?) Ms. Tronchin et Turretin qui, bien que souffrants, sont de s hommes *de caractère* hors du Commun.

Mr. Ancillon ne donne aucune nouvelle de l'introduction de la liturgie de Neuchâtel à Berlin.- Décès du professeur Vimielle de Halle. P.S. le doctorat bâlois de Mr ;Suicer. Mr. Herrmänn appelé à Padoüe.

Monsieur et très honoré Père,

Je receus, il y a hyuict jours, la lettre que vous avés remises à Mondieur<sup>s</sup> Tribolet pour moy. Le bon témoignage que vous lui rendés augmente l'opinion avantageuse qu'on avait déjà de luy. Je pense que vous avés receu les remarques que l'on a faites sur les Cantiques. Bien des gens souhaitoient que l'on prit quelques Cantiques de l'ancienne Eglise, particulièrement le *Te Deum*, qui est si beau.

Je receus avant-hier des lettres de la Société. Ce n'est pas de la Royale, c'est de l'autre. Voici un article qui vous regarde, Monsieur et très honoré Père.

On se réjouit beaucoup d'apprendre le rétablissement de la santé du *Vénérable* Mr. Tronchin, et on me prie de vous le témoigner à la première commodité. *Vous salués aussi, s'il vous plaist, au nom de la Société, M. Turretin.*

La Société me témoigne qu'elle souhaite de voir nostre liturgie toute entière – car ils n'en ont vu qu'une partie – afin de la faire traduire en anglois et de l'imprimer. Mr. Vanley, qui mescrit au nom de la Société, m'escrit qu'on attend d'apprendre ce que je souhaite qu'on fasse, et que l'on ne fera rien imprimer sans ma permission. Je vais leur envoyer tout nostre liturgie, mais je vous supplie de me dire s'il est à propos qu'elle s'imprime en anglois per<sup>m</sup>-dant qu'elle ne l'est pas en françois. Nous ne l'avons pas fait imprimer afin de pouvoir encore y corriger quelque chose, sur les avis qu'on nous donnera et que nous croyons l'augmenter en y ajoutant des prières réglées pour devant et après le sermon. Mr. Vanley ajoute que ce leur sera un très grand

plaisir d'entendre quelque chose <sup>de</sup> la liturgie que Mr. Tronchin et ses révé-  
nends collègues ont introduite à Genève. —

La Société m'envoie quelques livres nouveaux qu'elle a choisis, jugeant  
qu'ils me feront plaisir. Le malheur est qu'ils sont en anglois, et que je  
l'entens peu, mais je m'y applique. Un sermon de l'évesque de Salisbury fait  
devant la Société Royale, Un autre sermon du mesme auteur. Une explicati-  
on du catéchisme de l'Eglise, par le Docteur Beveridge. C'est l'évesque de  
St, Asaph. Deux traités de la confirmation par le Docteur Wodward. Un ser-  
mon sur l'utilité des communes prières, par le Docteur Beveridge. La para-  
phrase sur les Epistres et les Evangiles du Docteur Stanhope, Doyen de Can-  
terbury ( c'est celui qui examina mon catéchisme, par ordre de la Société)  
avant qu'on l'imprimast en anglois, et qui en a revu la traduction. Un ser-  
mon du Docteur Willis, Doyen de Lincoln, touchant les Ecoles de Charité.  
Mais j'apprens que la Société me destine un cadeau plus considérable que  
tout cela, c'est une Bible Virgienne. Je pense que c'est pour nostre biblio-  
thèque. J'en aurois des nouvelles au premier jour, aussi bien que d'une Bi-  
ble en irlandois. Ces livres sont très curieux. Je ne sais si vous les avés dans  
la Bibliothèque de Genève. —

M/ Schereer de St. Gal traduit en allemand un livre anglois sur les festes de  
l'Eglise anglicane dont je crois vous avoir parlé, et que la Société m'envoya  
avec mon catéchisme traduit. Il y a dans ce livre un grand fond de piété. Je  
croyois l'auteur ecclésiastique, vu la connaissance qu'il a de l'Antiquité,  
mais on m'escrit que c'est un homme de qualité, membre de la Société et qui  
n'est pas théologien de profession. Il s'appelle Nelson. —

Voicy, Monsieur, un endroit d'une lettre de Mr. Ancillon, qui vous regarde  
et M. Turretin. *Mon Dieu qu'elle perte l'Eglise de auroit faite, si Dieu avait  
retiré M. Tronchin ou M. Turretin. Si l'aspe de l'un n'alarme, la santé  
faible de l'autre ne m'innqiiète pas moins. Nous avons tant besoin de  
gens de leur caractère et il s'en trouve si peu aujourd''huy.* —

M. Jaquelot est ...[déchirure]... peine d'une longue lettre qu'il a escrite à M.  
Turretin. Dites le luy en un mot, et luy faites des reproches de ce  
qu'il m'oublie un peu. M. Ancillon ne me dit rien de nouveau sur les  
liturgies. Je re<sup>ceus</sup> avant-hier des lettres de Hallé Mr. Sperletto, pro-Recteur  
de l'académie, me donne avis de la mort de M. Vimielle, père du proposant  
qui habite icy. Ce pauvre garçon est dans une grande affliction. ? —  
Il ne me reste qu'à vous assurer des respects de mes collègues et de la sou-  
mission avec laquelle je suis,

Monsieur et honoré Père  
Vostre très humble et obéissant serviteur  
Signée : J.F. Ostervald

J'ajoute ce billet à ma lettre, Monsieur et très honoré Père, de vous faire part de ce qu'on m'écrit de Basle. M. Suicer de Basle devant se rendre au Palatinat; où il est souhaité ~~a souhaité~~, voudroit se faire recevoir à Basle. Il a-voit écrit pour cela, et M. Verenfels devoit estre le Promoteur. Ensuite il a demandé qu'on luy donne ce degré sans, <sup>q</sup> qu'il vint à Basle, alléguant ses infirmitéz. On est en doute si on luy accordera cela, parce qu'aura qu'un seul exemple qu'on ait reçu des Docteurs en théologie absens.

Un Mr. Hermann, qui a beaucoup de mérite, et qui est ministre, si je ne me trompe, va estre professeur en mathématique à Padoüe, où il est appelé.

---

- Lettre de J.F. Ostervald à M. Tronchin, du 18 mars 1705.

Original autographe -BPU Genève - Archives Tronchin vol. 52 p.170.  
Inventaire : Remerciements pour les attentions dont Jean Samuel. Ostervald, le fils aîné de J.F/ a bénéficiées <sup>pendant</sup> ~~perçant~~ son séjour à Genève.- Projet d'amicale rencontre entre Tronchin, Ostervald et Tribolet. Les pensées de Tronchin sur les oracles du Vieux Testament sont accueillies avec reconnaissance. Question : que répondre aux Juifs d'auourd'huy qui mettent en doute les valeurs probantes des miracles de N.S. ?

Monsieur et très honoré Père,

J'ay appris avec une satisfaction inexprimable, par le retour de mon fils, que vous jouissez, par la grâce de Dieu, d'une parfaite santé. C'est une des plus agréables nouvelles qu'il pût m'apporter. J'en ay rendu grâces à Dieu de tout mon cœur.

Outre cela, Monsieur, mon fils me fait le récit des bontés que vous avés euës pour luy, pendant tout le tems qu'il a été à Genève, et avant son départ. Le détail qu'il nous en a fait; à ma femme et à moy, nous touche <sup>tel</sup> ~~tel~~ -lement q'il ne m'<sup>est</sup> pas possible de vous marquer jusqu'où va notre reconnaissance.

Je vous dois, Monsieur, plus qu'à aucun homme du monde, et je vous supplie de croire que personne ne vous est plus dévoué que moy et toute ma famille.

Je prens un plaisir indicible à entendre le récit que mon fils me fait des conversations qu'il a eu le bonheur d' avoir avec vous. Cela me réjouit et m'instruit en mesme tems. Que ne puis-je, Monsieur et très honoré Père, avoir l'avantage que mon fils a eu ? Il m'a dit que vous lui aves témoigné plus d'une fois, que vous souhaités me recevoir. Je n'ay pu entendre cela sans attendrissement, et bien que je sois attaché icy par bien des endroits, je feroi tout mon possible pour me procurer ce bonheur, soit à Genève, soit dans quelque autre lieu où vous m'ordonneriés de me rendre. Plut à Dieu, Monsieur, que nous puissions nous voir icy. Nous nous ferions un grand plaisir Mr. Tribolet, mon collègue, et moy, d'aller vous prendre à Genève, et l'autre de vous y reconduire. Mais nous n'oserions nous flatter de cela.

Je vous ay mille obligations, Monsieur et très honoré Père, de la peine que vous avez prise de me marquer vostre pensées sur les <sup>ph</sup>proféties et sur la lettre de Mr. Capel (que mon fils m'a rapportée) que vous y aviés faites. Les réflexions que vous faites sur ces oracles m'ont éclairci à bien des égards, et je voudrois avoir plus tost les lumières que vous m'avez données. Je m'en serois servi dans l'explication des oracles qui sont cités dans l'Evangile de St. Mathieu, que je commençois à traiter un peu après mon retour de Genève, et dont j'ai déjà expliqué environ dix chapitres.

Il y a encore une chose sur laquelle je vous supplie, Mon-sieur, de me dire vostre pensée, lorsque vous en aurez le loisir, c'est ce qu'il faut répondre aux Juifs qui, lorsque nous leur alléguons les miracles de Jésus Christ, disent que ces miracles ne prouvent rien, puisqu'il est dit dans le Deutéronome que Dieu permettroit que des faux profètes fissent des signes, et que mesme il y est parlé d'un faux profète par excellence, qui s'élèveroit par la permission de Dieu, et qui mettroit en avant des signes et des miracles (chap. 13). On peut dire d'abrd, qu'il est parlé d'un profète qui solliciteroit à l'Idolâtrie, ce qui ne con-vient pas à N.S., mais comme ce passage suppose qu' un faux profète peut faire des miracles, cela afaiblit ~~à~~ ce que prétendent les Juifs modernes- la preuve que nous tirons des miracles de N. S.

Mr le syndic Le Fort m'a honoré d'une lettre très obligeante. Puis-je vous prier, Monsieur, de l'assurer de mes respects et de l'en remercier ?

L'Eglise françoise de Leypsig nus écrit et nous demande quelque subvention. Comme nous jugeons qu'elle vous aura aussy écrit, nous avons cru, mes Collègues et moy, que, si cela est, vous ne refuseriés pas de nous dire ce que vostre Eglise fera dans cette occasion, et jusqu'où vous croyés que s'étende vostre bénéficient, supposé que vous donné quelque chose. Nous ne communiquerons mesme pas vostre lettre à notre Consistoire, jusqu'à ce que vous m'ayés donné deux mots de réponse sur ce sujet. Il nous semble qu'on vient de bien loin à nous, et je ne sais si nous pourrons obtenir grand chose.

Mes Collègues vous assurent de leurs très humbles respects, et bénissent Dieu de vostre bonne santé. Je suis toujours avec une profonde soumission

Monsieur et très honoré Père,  
vostre très humble et obéissant serviteur  
signée : J.F. Ostrervald

---

- Lettre de L. Tronchin à J.F. Ostervald du 31 mars 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 52 p.172  
Inventaire : Amabilités.- Jean. Samuel. Ostervald a fait de notables progrès à l'Académie de Genève.- Tout voyage de Tronchin hors de Genève luy est devenu impossible.-

Autres aspects de l'interprétation ( soit populaire soit éclairée) du Vieux Testament : des faux prophètes, sorcières et devins.- ( Cette lettre témoigne de l'ouverture aux Lumières de Tronchin). Les décisions embarrassées de la Compagnie des Ministres de Genève ~~concernant~~ face aux Cantiques de Mr. Pictet et face aux pressions de ses partisans.

Monsieur et très honoré frère,

Vous ne cessés de m'accabler de compliments que je n' ay pas mérités. Ma vie n'est pas si utile à l'Eglise que je le souhaiterois. Je n'ai fait que mon devoir et suivre mon inclination dans les petits services que j'ay tasché de rendre à Mr. votre fils. Dans les marques que je luy ay données de mon affection, il n'y a rien que je ne doive à nostre amitié. L'estime que j'ay pour vous, et sur vostre mérite et sur vostre vertu, m'engage à faire pour vous et ceux qui vous appartiennent tout ce qui dépend de moy, pour vous témoigner les sentimens de mon cœur.

Il me semble qu'après avoir veu Mr. votre f'ils, vous devés avoir reconnu que je ne vous ai pas flatté dans l'espérance de le voir réussir très heureusement dans les études. J'ose croire que vous avez esté content de voir les progrès qu'il a fait dans la langue grecque et dans la philosophie, et ces connaissances sont des gages de ce qu' on peut attendre à l'avenir, en s'appliquant et à étudier sous de bons maistres. Je fais bien des voeux à Dieu qu'il lu fasse la grâce de l'enrichir de plus en plus des dons nécessaires pour édifier l'Eglise, et qu'il le bénisse en ses estudes, et qu'il vous donne de la joye de l'entendre prescher l'Evangile au contentement de tout le monde.

Je vous assure, Monsieur, que j'aurois une extrême envie de voir Neuf (châtel et de vous y embrasser. Mais mon asge ne me permet pas d'entreprendre ce voyage. Il y a longtems que j'y suis sollicité par Mr. Sandoz. Il faut pourtant que je me contente de penser agréablement à vous et aussy à d'autres amis.

Ce que je vous ay écrit sur la lettre de Mr. Cappel est peu de choses. Il y a bien des réflexions différentes à faire sur les pages du Vieux Testament selon la nature des choses dont elles parlent, et sur les citations qui en sont faites dans le Nouveau.

Ceux qui prédisent simplement un événement, regardent quelque fois directement ce qui devoit arriver sous le Nouveau, soit à J. Ch. soit à l'Eglise ou à l'Evangile. Quelque fois ils ne sont allégués que selon la coutume des Juifs, parce que la mesme chose se rencontre sous le Nouveau qui arriva sous le Vieux Testament. C'est ainsi que je prens ce passage *il sera appelé Naziréen*, quoique la cause de ce nom soit tout à fait diverse. Mais parce que les Juifs étoient persuadés que le Messie estoit l'auteur de leur bonheur, et que l'Ecriture des profètes le regardoit

principalement, ils attribuoient au Messie, ce qui avoit été dit des Grands Hommes du Vieux Testament.

Les oracles qui contiennent des promesses de biens, sont citez dans le Nouveau Testament, sur deux choses présupposées, l'une est les connaissances naturelles, l'autre est, que les avantages des hommes doivent estre dignes de la bonté iifinie de Dieu, et conforme au désir et à l' excellence de Dieu. C'est pourquoi l'accomplissement de ces promesses ne se doit chercher que dans le Messie dans le premier ou le second de ses avènement. Il y a tant de choses à dire et tant de distinctions à faire là des /sus, qu' une lettre ne sauroit les contenir.

Quant au passage de Deut. XIII, où Moïse suppose, en apparence, qu'un faux profète peut faire des miracles, voicy ce que j'en pense. Je suis persuadé que Dieu seul peut faire des actions qui surpassent toutes les forces des Créatures, et que jamais il ne déploie sa puissance pour authentifier un imposteur, ny sa doctrine. Autrement les oracles ne prouvoient jamais la vérité de la mission ou de la doctrine d'un véritable serviteur de Dieu. Quand donc Moïse au Deut. parle d'un profète et d'un songeur de songes, qui propose quelque miracle, j'estime que Moïse parle populairement et qu'il donne le nom de profète et de Songeur de songes à ceux qui se l'attribu-<sup>oient</sup>oyent, ou qui vouloyent passer pour tels, quoy qu'ils ne le fussent pas en effect. Mais parce que le peuple ne peut pas d'ordinaire discerner un faux prophète d'avec un vray, ni un faux miracle d'avec un miracle réel, et qu'il se laisse aisément tromper par des apparences, Moïse (s'accommodant à cette faiblesse, sans contester la qualité qu'on luy donne, (ou que l' imposteur prend luy-mesme) veut que l'on s'attache tellement au vray et au seul Dieu d'Israël, que les miracles vrais ou faux n'en détournent jamais. A peu près comme quand St. Paul dit aux Galates : *si un Ange du ciel vous évangélise* etc.. pour signifier que quelque soit un docteur, il ne faut rien recevoir au de-là ou contre ce que St. Paul avoit enseigné.

Je pense aussy à d'autres passages, comme celui qui dit *tu ne laisseeroi point vivre la sorcière*, ou plus tost, comme je crois, il faut traduire *le magicien*. Je ne suis pas persuadé qu'il n'y en eust en son tems, non plus qu'aujourd'hui, mais parce qu'on les tenoit pour tels. Tout de mesme que nous appelons *devins*, ceux que le peuple croit qu'ils devinent, bien que ce ne soient que des Trompeurs. Je ne sçais si cette pensée vous agréera. J'ai fait vos compliments à Mr. le Syndic Lefor, qui vous salue avec beaucoup d'affection.

Je vous confirme que l'Eglise françoise de Leipsich n'a rien demandé cette ville. Prenés garde qu'on ne vous trompe sous son nom.

Nostre Compagnie nomma des Commis il y a quelques semaines, pour examiner les Cantiques de Mr. Pictet. On luy remit plusieurs remarques

et on y a fait de grands changements .Comme on remarqua l'impatience de les faire recevoir, on résolut vendredi dernier, qu'on s'en serviroit dans cette Eglise, mais qu'on ne commeroit qu'à la Cène de septembre, et que les particuliers les envoyeroient dehors: à Paris, en Hollande, en Angleterre, à Berlin et ailleurs, où ils auroyent des connaissances, afin d'avoir des avis et de les perfectionner le plus qu'on pourroit  
Je salue très humblement Madame Ostervald et Messieurs vos Collègues, et suis parfaitement

Monsieur et très honoré frère,  
votre très humble et obéissant serviteur  
*signée* : Tronchin.

- Lettre de J.F.Ostervald à L.Turretini, du 7 avril 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 52 p.176.

Inventaire :Réflexions d'Ostervald concernant le parler populaire des auteurs sacrés...- L'histoire du Bedell de l'Antistes Klingler de Zurich.- Lettres de Berlin et de Londres, sans commentaires. Un paquet de *pièces latines* des Luthériens de Halle, remarquables de piété. Ancillon fait dire que si Genève introduisait les nouveaux cantiques, Berlin suivrait son exemple. Encore les cantiques Pictet.

Monsieur et très honoré Père,

Je continue à vous remercier de la peine que vous vous donnés de m'éclaircir ssur les passages du Vieux Testament, que j'avois pris la liberté de vous proposer. Le principe que vous posés, que les écrivains sacrés parlent populairement, et d'un grand usage pour l'explication de l'Escriture, et peut prévenir bien des difficultés. J'ay toujours cru, qu'il y a - voit de grands inconvénients à vouloir expliquer tous les endroits de l'Es- criture à la rigueur, comme si elle adoptoit et autorisoit les sentinens qu' elle rapporte. Mais la plus part des théologiens sont gens pointilleux qui ne consultent pas le bon sens.

A cette occasion je ne puis m'empescher, Monsieur, de vous parler de ce qui vient d'arriver à Zurich. On y a esté effrayé, pendant deux ans, d'un es/prit prétendu qui faisoit toutes sortes de désordres dans la maison de Mr. l'Antistes Klingler. Ceux qui disoient que c'étoit une fourberie (du nombre desquels j'estois) passaient pour des incrédules et peut-estrrre pour des libertins. Il s'est fait des prières exprès. Chacun étoit alarmé. A la fin on découvrit que c'estoit le Bedell de Mr. l'Antistes, nommé Wirtz (qui estoit ministre) et s'entendoit avec les servantes.A la faveur de l'effroy qui régnoit dans la maison, ils ont commis leurs vilenies et leur friponnerie. Aujourd'hui le Bedell est en prison et les servantes en fuite. Il est à souhaiter que cecy leur ouvre les yeux.

Mr. Ancillon mescrit de Berlin que Mr. Jaquelot n'a pas reçu la lettre de Mr. Turretin, et il en est en peine. Du reste il ne me dit rien de particulier.

J'ay receu de Londres des pièces sur les Pseaumes nouveaux. La seconde est de Mr. Rival. Je crois 'autre de Mr ....?... J'ay cru que vous ne seriez pas fasché de les voir. Vous verrés, sur la fin de la seconde, une chose qui me regarde, et que j'avois tenu cachée, ne souhaitant pas qu'elle fut connue. Je ne sais d'où Mr. Rival tient la chose.

Je joins à ce paquet quelques pièces latines qu'on m'a envoyées de Halle, et qui marquent beaucoup de piété. Les Auteurs sont Luthériens; et ce que l'un dit sur les bonnes oeuvres est très remarquable. Je vous supplie de me renvoyer ces pièces, lorsque vous les aurez levuës. La pièce qui a Mr. Strikius pour auteur, est, à mon sens, la moindre.

J'oublois de vous dire que Mr. Ancillon me marque que si vous introduisiez des Cantiques chrestiens dans vostre Eglise, celle de Berlin vous imitera. Je marque cela à Mr. Pictet à qui je dois une réponse. Il m'avoit parlé de ses cantiques dans sa lettre, et puis j'apprens qu'ils seront introduits en septembre. Je donnerai avis à Mr. Ancillon de ce que vous m'avés ...?... ecrit ?

Mes Collègues vous assurent de leurs très humbles respects, et prient Dieu pour vostre santé, avec moy, qui suis très respectueusement

Monsieur et très honoré Père,  
vostre très humble et très obéissant serviteur  
*signée ; J.F. Ostervald*

- Lettre de J. F. Ostervald à L. Tronchin, du 23 mai 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 52 p. 178.  
Inventaire : la Patente royale est enfin arrivée. Le sermon de G. Burnet est *fort apprécié à Genève*. - Melle Chamier apprend à Ostervald que les deux sociétés de Londres, n'en forment, *in fine*, qu'une seule. - Ostervald est présenté sur la patente royale comme *professeur of Divnity*. ( Elle dit sa fonction, sans lui reconnaître un titre ). - La Société n'a toujours pas reçu les trois lettres de remerciements de MM. Tronchin, Turretini et Ostervald (envoyées de Genève par Tronchin). Melle Chamier attend toujours sa pension. - Le Bedell de l'Antistes de Zurich a été décapité. - En P.S.: Remerciements pour la sollicitude de Troinchin à l'égard de Jean Samuel Ostervald. - Le paquet contenant des exemplaires de la patente royale, venu de Londres ne partira pas par la poste, mais sera porté à Genève par un ami.

Monsieur et très honoré Père,

Il y a longtemps que j'attendois une commodité pour vous envoyer ces pièces venues d'Angleterre, mais ne voyant qu'il ne s'en présente pas, je les en voye par la poste. Vous y trouverez quatre exemplaires de la Patente Royale où nos noms sont, à la fin. J'y ay ajouté les noms des Membres qui ont esté élus depuis l'impression de la Patente, et qui m'ont été

envoyez. J'ay esté frappé qu'on m'y qualifie de *Professeur en théologie*. J'au<sup>r</sup>oi soin d'avertir de cette erreur, afin qu'une autre fois, on ne la com-  
-mette pas. Il y a une pièces très curieuse, c'est celle à la teste de laquel-  
-le est le sceau de la Société royale. On y voit la description des dessèins  
de la Société, de l'estat du Christianisme en Amérique et de diverses au-  
-tres choses. Je ne doute pas, Monsieur, que vous jugés avec moy, qu'il  
est à souhaiter qu'une telle pièce soit traduite et imprimée en françois.  
Cela produiroit un bon effet et augmenteroit la considération pour l'E-  
-glise anglicane et la Société. Mr. Turretini entend l'anglois et en jugera.  
Pour moy, je ne l'entends que très peu, faute d'avoir deux mois de tems à  
donner à cette langue. Le sermon de l'évèsque de Salisbury est fort esti-  
-mé. Il ne m'en reste qu'un exemplaire, ce qui fait que je ne vous en en-  
voie qu'un.

Je crois que Mr. Scherer fera paraître ces pièces en allemand.

Melle Chamier m'écrit que les deux sociétés sont jointes en une, ce qui  
est une bonne chose. Elle n'a encore pu me dire positivement, si la So-  
-ciété Royale a receu nos lettres. Elle me marque aussy que son affaire n'  
est pas encore expédiée. Cependant je la crois seure, puisque la Reyne a  
donné parole à l'évesque de Worcestre<sup>r</sup>, lorsqu'il luy demanda une pension  
pour elle. Au reste Monsieur, lorsque cet évesque parla à la Reyne, il luy  
fit voir les lettres que vous et moy lui avons écrites. Sa Majesté en témoi-  
-gna de la joye, et approuva nos bonnes intentions.

Le fils de ce Prélat, qui est un des plus hñestes Ministres et des plus con-  
-sidérés en Angleterre, a toutes les bontés imaginables pour Melle Cha-  
-mier, et luy fait mille amitiés, aussy bien qu'à moy.

Je joins à cette lettre une relation qu'on m'a envoyée depuis Zurich, de l'  
exécution du Bedel qui a eut la teste tranchée, il y eust mercredi huict  
jours. Il y a un autre ministre de ce canton qui est en fuite, et que l'on re-  
cherche. Si on l'attrape, il y laissera la teste, car il a commis deux  
adultères à ce qu'on dit.

Je finis, Monsieur, en vous priant d'agrèer l'assurance de mes très hum-  
-bles respects et de ceux de mes Collègues, et de nous honorer toujours de  
votre bienveillance. Je prie Dieu de tout mon cœur pour votre santé, et je  
suis avec tout le zèle et toute la soumission possible

Monsieur et très honoré Père,  
vostre très humble et très obéissant serviteur

*signée* : J.F. Ostervald

Je receu, Monsieur, il y a près d'un mois, vostre lettre du 24 avril. Mon  
fils a aussy receu celle que vous avés pris la peine de luy écrire. Je ne  
saurois assez vous remercier de l'affection que vous luy témoignés. Mon-  
-sieur, ayant rencontré une occasion de vous envoyer ce paquet, je ne l'a  
dresse pas par la poste, [mais par] un amis. que j'ay prié de vous le re-

mettre. Si vous agréés encore un exemplaire de la Patente, ou mesme deux, il m'en reste deux dont je vous prie de disposer.

---

- Lettre de L. Tronchin à J.F. Ostervald, du 2 juin 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol.52 p.180.

Inventaire : Demande de nomination d'un ministre de la Religion au Consulat de Liourne.- Tronchin demande à Ostervald de le traiter en égal, de ne plus l'appeler Père. P.S. Ostervald peut garder les deux exemplaires de la patente royale qui lui restent. Tronchin a-t-il été déçu par cette patente liste, où son nom figure avec d'autres avec de celui de son collègue genevois et fr<sup>ère</sup> en<sup>ami</sup> mi Pictet ?

Monsieur et très honoré frère,

J'ay receu le paquet que vous avés eu la bonté de m' envoyer, qui contient les patentes de la Société Royale, le sermon de l'évesque de Salisbury, et les requestes de la Société. J'ay communiqué le tout à Mr. Turretin, et luy ay remis un exemplaire de la patente et des requestes.

Je n'ay que de très humbles actions de grâces à vous rendre, pour avoir eu le soin de les faire venir d'Angleterre, et de me les faire tenir, ne doutant point de vostre diligence ny de vostre affection.

Je ne pense pas que vus deviez escrire à Londres, touchant la profession de professeur en Théologie qu'on vous a donnée. Ce n'est pas vous qui vous estes ainsi qualifié, ce sont eux. Je m'asseure qu'ils l'ont fait pour vous mettre en plus grande considération à l'égard de vostre emploi, à cause du jugement du commun des hommes. D'ailleurs, puisque vous faites effectivement des leçons de théologie, par le consentement de vostre magistrat, de la classe et de vostre Eglise, pourquoi ne pourroit-on pas vous donner le titre de professeur en Théologie ? Pour moy, je vous tiens autant pour professeur comme le sont mes Collègues et moy. Ainsi par mon avis, vous ne devés rien dire là-dessus.

J'oublois de vous marquer, que dans le paquet il y avoit la feuille des desseins de la société, avec leur sceau au haut, ce qui est le plus important et le plus curieux à sçavoir. J'espère que nous trouverons bien ici un traducteur et que nous pourrons faire imprimer, de quoy je vous donneroi avis. J'en dis autant du sermon de l'évesque de Salisbury.

Pour moy qui entends un peu l'anglois, mais que j'ay trop négligé, j'espère que je concevrai assez ces deux pièces. Je suis aussi fort aise, que les deux sociétés soient jointes, parce que nos lettres seront rendues plus seurement et feront mieux leur effet.

C'est Mr. Aglionby qui s'estoit chargé de faire tenir le paquet, où vostre le-titre et la nostre estoyent renfermées. Il n'a jamais répondu autre chose, si non qu'il l'avoit receu et envoyé. Il n'a point répondu à nos lettre, mais seulement à Mr. d'Arzeliers.

Ce me sera un grand plaisir si Melle Chamier aura une fois touché la pension que Mr. l'évesque de Worcestre luy a procurée. Elle devrait employer quelques amis, en cas que cela ne s'exécute pas, pour lui escrire qu'il eust la bonté d'y tenir la main, puisqu'il a eu celle de la luy faire accorder par la Reyne. Je luy en écrirois bien aussi, s'il en estoit besoin. Je crois que c'est Mylord Lloyd, dont je suis connu. Melle Chamier devroit s'adresser à son fils [de l'évesque de Worcester] puisqu'il a tant de bonté pour elle. Le père luy déférerait.

La Reyne d'Angleterre est digne de vénération et d'amour pour la conduite sage, pieuse et charitable qu'elle tient. C'est une grande satisfaction pour moy qu'elle ait agréé nos bonnes intentions.

Je suis plein de reconnaissance pour la peine que vous vous donnés de m'informer de ce qui se passe à l'égard de divers ecclésiastiques étrangers et de ce que vous m'avez envoyé de la relation du Bedell de Zurich et de cet autre ministre adultère.. Voilà de grands scandales, et bien honteux pour nostre religion. Ces Messieurs de Zurich devroyent bien se désabuser de tout ce qu'on dit des sorciers, des magiciens, des apparitions des Esprits et du retour des âmes. Tout cela n'est que fraude et malice de quelques fripons et scélérats. Mais j'apprens qu'ils sont fort attachés aux vieux préjugés causés par l'ignorance et la superstition entretenus par les moines dans l'Eglise romaine pour en profiter.

Nous avons écrit, Mr. Turretin et moy, à la Société Royale, pour persuader la Reyne d'ordonner à Mr. Newton, son nouvel envoyé à Florence, d'establir un ministre chez un Consul anglois. Il n'y a présentement qu'un vice-consul Irlandois et papiste, à cause qu'un Mr. Blackwell, Envoyé, épargnait en entretenant ce paposte de vice-consul. Les Anglois, faute d'inspecteur sur leur conscience, y vivent en grand désordre, tant pour les moeurs que pour la religion. Nous avons appris que la Société Royale prend cette affaire à cœur. Pour y réussir nous avons indiqué le moyen d'entretenir un ministre chez un Consul protestant, sans qu'il en couste rien, ny à la Reyne, ny au culte. Ce moyen nous a été suggéré par un marchand. C'est un petit droit sur les marchandises qui viennent d'Angleterre à Livourne. Nous avons écrit dans la même vue à Mr. Heinsius pour les Etats Généraux [des Pays-Bas]. Ce sera une bonne œuvre, si elle réussist, pour l'honneur de nostre Religion et pour le salut de ces Anglois et de ces Hollandois qui sont à Livourne.

Je fais mille baisemains, à vous et à MM. vos Collègues, et à Mr. vostre fils. Je vous supplie de me traiter à l'avenir de frère, et de ne plus me donner la qualité de Père. Votre âge désormais, et votre mérite personnel, ne me permettent plus de voir que vous me parliez autrement qu'à un égal. Je seroi toujours assez glorieux d'avoir tant de marques et d'expression de vostre bienveillance. Je suis de tout mon cœur

Monsieur et très honoré frère  
vostre très humble et très obéissance serviteur  
*signée* :Tronchin

En relisant vostre lettre, j'ay veu qu'il ne vous restoit plus que deux exemplaires de la Patente. C'est pourquoi j'ay rayé l'article où j'en parlois. Je vous prie de garder ceux qui vus restent, aussy bien vous les v<sup>ous</sup> renvoyeroi-je. Vous estes trop honneste envers moy. Je suis tout à vous.

---

- Lettre de J.F. Ostervald à M. Tronchin, du 7 juin 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 52 p.182.  
Inventaire: Impossible à Ostervald d'exaucer le désir de Tronchin, et de le traiter en égal. Ses arguments.- Mais il ne demandera pas à Londres de lui ôter le titre indu de *professeur de théologie*. Il approuve la traduction des pièces venues d'Angleterre et leur impression à Genève Il enverra la première traduction de la Patente, traduite en allemand par Mr; Scherer de St.Gall.- Mr. Chaillet, marchand de Neuchâtel est le porteur du présent paquet. Les trois lettres de remerciements doivent être arrivées. P.S. Ostervald applaudit à l'essai de Tronchin et de Turretini de faire établir un ministre anglais à Livourne, au lieu et place d'un vice-consul papiste. Curiosité : la naissance, à Zurich, d'un enfant sans tête. P.S. Melle Chamier touchera la pension de 25 pièces promise par la Reyne via l'évêque Lloyd de Worcestre. Les lettres de reconnaissance de Tronchin, Turretini et Ostervald ne sont toujours pas arrivées à la Société de Londres.

Monsieur et très honoré Père,

Je commence par vous supplier très humblement de ne plus rien dire sur ce titre de Père que je vous donne, et que je vous dois si justement, soit par rapport à vostre asge, soit par rapport au rang que vous tenez dans nos Eglises, et aux sentiments de tendresse et de bienveillance paternelles que vous avés pour moy. Je vous demande pardon si je vous dis que je ne saurois vous obéir en ce point. Je vous regarde par toutes sortes d'endroits, comme mon Père et mon Maistre. Ma vénération et mon attachement pour vous vont toujours en croissant, et je ne sauroi jamais obtenir sur moy-mesme, de ne pas vous donner une qualité qui vous est si justement due, et que vous donnent plusieurs de nos ministres qui sont plus vieux que moy. Nous vous regardons tous comme nostre Père, et je vous supplie de ne pas refuser cette qualité là.

Quant à celle de Professeur en théologie qu'on m'a donnée à Londres, je n'en dirois rien à la Société, puisque vous ne le trouvés pas à propos. Je feroi seulement connoistre, en particulier à mes amis, qu'on me l'a donnée à mon insceu, afin que si quelqu'un trouvoit étrange qu'on me traitast de professeur, on pût <sup>sc</sup> prévenir les mauvais jugements que certains esprits pourraient faire de moy.

Si les pièces venues d'Angleterre se traduisent et s'impriment à Genève, j'estime que ce sera un grand bien. Je souhaiterois que cela se fit au plus

tost Mais ce qu'il ~~il~~ importeroit sur tout de traduire c'est, à mon ~~avis~~ la Patente Royale. Et la feuille des desseins de la Société où est le sceau, parce que ces deux pièces donnent une idée juste de la constitution et des desseins de cet illustre corps, ce qui est une chose dont on a très peu de connaissance en ces quartiers.

Mr. Scherer, de St. Gal, traduisit, il y a trois ans ou environ, la Patente en allemand, et la fit imprimer, mais il n' y avait que les noms des Membres que le Roy nomma. Ceux qui ont esté ajoutez, n'ayant été élus que depuis. Il faudrait y mettre les Nouveaux Membres. Si je puis retrouver un exemplaire de la traduction allemande, je vous l'envoyeroi. Lorsque je vous escrivois dernièrement qu'il me restoit deux exemplaires de la Patente en anglois, ...?... à deux personnes à qui je n'en envoyeroi point, ayant changé d'avis. De la sorte que vous ne vous ferez aucune peine d' en recevoir encore un.

Je vous envoie ce paquet, Monsieur, par un marchand de cette ville nommé Mr. Chaillet, qui, à son retour, se chargera des pièces venues de Halle et des lettres sur les Pseaumes nouveaux. Si vous avés la bonté de les lui faire remettre.

Au reste, je crois que nos lettres à la Société ont été rendues. Ce qui me le fait croire, c'est qu'ayant cherché la date de ma lettre dans un rôle, que je fais des lettres un peu importantes que j'écris, j'ai trouvé que j'escrivis le mesme jour à Mr. l'Evesque de Worcestre, qui est Milord Lloyd, et que la lettre lui est parvenue.

Je bénis Dieu de la pensée que vous avez eue d'establir un ministre anglois à Livourne, et de ce que vous avés écrit de cela à la Société et à Mr Heinsius. Je ne doute nullement que cela réussisse.

On m'escrit de Zurich une chose assez extraordinaires, et je viens d'en recevoir la lettre de Mr. le professeur Ott. Une femme de ses paroissiennes est accouchée d'un espèce de monstre; c'est d'un enfant male sans teste, n'ayant au-dessus des épaules qu'*aliquam prominentiam in qua oculorum, naus et ....?...vestigia apparebant; collum autem et occiput nullum*. Mais ce qui surprend le plus, c'est que le mari de cette femme songea, cinq semaines avant l'accouchement, de sa femme, qu'elle avait fait un enfant sans teste, et raconta son songe. L'enfant est venu à termé, ainsi on ne peut attribuer la chose à l'imagination de la mère, l'imagination ne pouvant plus agir sur un enfant de plus de huit mois, pour y produire un tel effet. On ajoute que ce mari et cette femme ne faisoient que se donner des imprécations et que blasphémer, vivant très mal ensemble, et qui fait qu'on regarde cela comme un chastiment visible de Dieu. J'ay escrit aujord'huy pour m'informer des circonstances et de la vérité des faits, car c'est de là que tout dépend. On regarde généralement

cecy à Zurich comme un prodige et un événement dispensé par une Providence toute particulière.

Nous nous flattons de voir icy, le mois prochain Mr. Werenfels, Mr. Turrettini et Mr. Jallabert. Nous les attendons avec bien de l'impatience, et nostre joye seroit parfaite si nous pouvions vous y voir. Mais après ce que vous m'avez dit, je n'ose y penser.

Mes Collègues vous assurent de leurs très humbles respects, et je suis toujours avec soumission

Monsieur et très honoré Père,  
vostre très humble et très obéissant serviteur  
signée : J.F. Ostervald

Mr. Chaillet porteur de la présente, ne reviendra pas, comme je l'avois cru. J'ajoute ce billet, Monsieur et très honoré Père, à la lettre qui étoit déjà fermée, pour vous dire que je viens d'apprendre, par une lettre de Melle Chamier du 1<sup>er</sup> may, que la Reyne luy a accordé la pension que Mylord l'évesque de Worcesterre avoit demandé pour elle. Elle me prie de remercier ce Prélat, à qui j'avois escrit en sa faveur. Elle ajoute qu'elle vous supplie très humblement de l'en remercier aussy par une lettre. Au reste elle ne me dit pas de combien est sa pension. Mais je crois qu'elle est de 25 pièces au moins. Elle marque qu'elle en doit toucher 12 et une demi dans quelque tems. Cette nouvelle m'a fort réjoui. Je n'ay toujours point d'avis que la Société ait reçu nos lettres.

---

- Lettre de L. Tronchin à J.F. Ostervald du 23 juin 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol.52 p.186.

Inventaire : Tronchin ne peut que *souffrir* l'affection polie d'Ostervald. Il lui enjoint une nouvelle fois de ne pas faire rectifier le titre de *professor of Divinity* que lui donne Londres.- La version française de la Patente, lui suffira.- Les nouveaux Psaumes en panne à Genève.- Les lettres envoyées à la Société sont-elles perdues, ou victime de la négligence des services de la Société L'envoi à Livourne d'un ministre anglais semble se faire. La naissance d'un enfant sans tête de Zurich aurait eu des précédents.- Tronchin regrette de ne pas être de la rencontre de ses amis à Neuchâtel. La *liberté de sentimens* (face à la cathédrale dogmatique de la tradition) aurait fait son entrée en scène à Genève. L'abolition de la signature semble à portée demain.- Impression d'un poème de Mr. Thou favorable à ceux de la Religion.- P.S. Tronchin promet d'assister de ses conseils MMS... <sup>Boivre</sup> Boivre et Perrot, venus de Neuchâtel à Genève.- La pension de Melle Chamier sera de 25 Livres. Si tout se passe bien. Tronchin prêt à monter aux créneaux en faveur de l'*Illustre Société royale* ...avec Ostervald comme adjoint. Voir plus loin.

Boivre

Monsieur et très honoré frère,

Je vois bien par vostre lettre du 7 juin; qu'il faudra que je souffre le titre qu'il vous plaist de me donner, mais je vous fais mes protestes en forme, que c'est malgré moy, et que des gens de vostre mérite et de vostre âge,

ne devront pas en user de cette manière. Quant à la qualité<sup>d</sup> e professeur en théologie que la société vous a mis, on l'a bi-en donné<sup>a</sup> à Mr. Turretin qui n'est que professeur en Histoire Ecclésiastique, et qui, en effet, ne fait point de leçons en théologie, mais si vous voulés leur en dire un mot pour satisfaire vostre propre modestie, à la bonne heure. Mais encore une fois, il n'y a point de nécessité.

J'ai bien du plaisir et vous en feroi sans doute, en vous apprenant que Mr. Turretin<sup>i</sup> s'est chargé volontairement de traduire en françois le sermôn de l'évesque de Salisburj et le récit des dess<sup>e</sup>ins de la Société Royale Je luy proposerois encore de faire la traduction de la patente puisque vous jugés qu'elle seroit utile. Il travaille à cela pendant les [jours] fériés des moissons. Il fera bientôt mettre <sup>SOUS</sup> ~~plus~~ presses les deux dernières harangues qu' il a faites aux promotions.

Je vous remercie très humblement de l'offre que vous me faites de m'envoyer la version de la Patente Royale en allemand faite par Mr. Scherer. Je vous prie de vous épargner cette peine, parce que cette version ne me seroit, ce me semble, d'aucun usage. Il suffit que je l'ay en anglois et celle que j'attens en françois de Mr Turretin. Je suis confus de la patente que vous m'aveés envoyée en dernier lieu, quoique je vous eusse prié de la garder pour vous-mesmes. Je ne manqueroi pas de vous la renvoyer avec les papiers de Hall<sup>l</sup>. Et ce qui regarde les Psaumes nouveaux, je n'ay encore point trouvé de commodité d'ami, bien que j'ay prié bien des gens de m'en indiquer quelqu'un.

Je vous prie de me faire savoir si vostre lettre à Mylord Lloyd estoit dans le mesme paquet qu'estoit celle de la Société. Si elle y estoit enfermée, nous aurions nous-mesmes sus que nostre lettre à la Société luy auroit esté aussi rendue, ce que nous n'avons encore point appris. Il me semble qu'il y a trop d'indifférence à répondre aux lettres des membres étrangers.

Des particuliers nos ont fait savoir que la Société avoit obtenu des marchands de Londres qui opèrent à Livourne, qu'ils escricroyent à l'envoyé de la Reyne, pour establir un Consul qui seroit protestant, de quoy la Société attend la réponse. On écrit aussy de La Haye que Messieurs les Estats Généraux ont fait escrire à leur Consul. J'espère que l'on réussira à l'égard des uns et des autres, ce qui se<sup>r</sup>ra très avantageux pour la Religion. Il n'y a que l'avarice qui puisse traverser ce bon et temarquable establissement.

C'est un triste effet du dérèglement de la Nature ou du jugement de Dieu, que la naissance du monstre né à Zurich, dont vous me parlés. Mais on en vit partout de tems en tems de semblables, quoy que différent en forme.

J'envie me plaisir que vous aurez, Messieurs Verenfels, Turettin Jallabert et vous, de vous voir. Je voudrois avec ardeur faire le cinquième. Mais je ne puis plus voyager, ni coucher hors de la maison, quoy que, d'ailleurs, grâces à Dieu, je n'ay pas d'incommoditez Mr. Jallabert, de vostre consentement, me fera bien le rapport s'agrée-ble et utiles des entretiens que vous aurés eus, ce qui me console un peu. Peut estre que nous aurons l'honneur et le bonheur de vous voir icy, selon l'espérance que vous m'en avés donnée.

On commence icy à se mettre en liberté pour les senti-mens. Mr. Léger annonce diverses chocs<sup>ses</sup> dans ses sermons, que la mauvaise humeur de la plus part des ministres et des professeurs n'auroit pas souffertes sans faire des procès à ceux qui les auroyent dites. Dimanche dernier, expliquant le passage de S. Jaques : *ne soyés pas plusieurs maistres* etc. Il fit des discours qui cndamnnoyent l'establissement du Consensus, mais parce qu'il est appuyé par les parents qu'il a du costé de Melle sa femme, dans le Conseil et par plusieurs nostres<sup>au</sup> de la Compagne, qui entendent le mieux la théologie. Personne n'ose le tirer en cause, ni devant l'un, ni devant l'autre tribunal ce qui procurera peut-estre l'abolition de la signature. C' est, en effet, une honteuse institution, contraire à l' autorité de Jésus Christ, asservissant la foi à d'autres écrits qu'à la Parole de Dieu. Ceux qui approuvent ses pensées ne disent mot, comme si c'étoit une chose indifférente, afin de ne fascher personne.

On a imprimé icy une excellente traduction en vers françois, d'un poème de Mr.Thou pour justifier son Histoire. Il y a des choses fort avantageuses à nostre Religion. Je vous en enverrois un exemplaire avec les autres écrits, s'il plaist à Dieu.

Je fais mes très humbles baisemains à Messieurs vos Collègues, et à Mr vostre fils. Je ne cesseroi jamais d'estre

Monsieur et très honoré frère,  
vostre très humble et très obéissant serviteur  
*signée* : Tronchin

Messieurs Boive et Perrot peuvent bien s'assurer que je leur rendrois tous les services possibles sur vostre recommandation et en considération de leur mérite et le dernier encore pour la mémoire de Mr.son père, et à cause de Mr .Sandoz son grand-père. Je voudrais que Ms. leurs parents les exhortassent à me venir souvent voir.

J'ay receu avis de Melle Chamier, que sa pension devoit estre de 225 Livres Sterling, mais jusqu'à ce que le premier terme soit payé, (on n'est pas seur qu'elle eut lie) et c'est de quoy elle ne m'a pas encore averti. Je lui ay conseillé d'employer le fils de Mylord Lloyd, évesque de Worcester, envers son père, pour faire exécuter l'ordre de la Reyne. Et si cela n'opèroit pas, je lui ay écrit, que j'en escrirois moy-même à Mylod l'E -

Boive

9

vesque en le remerciant de sa bonté. Etsi cela est suivi de son effet, je l'en remercierei seulement. C'est à vous à qui elle doit entièrement ce bienfait, de quoi je vous rends de mon costé de très humbles actions de grâces.

---

- Lettre de J.F. Ostervald à L. Tronchin du 11 juillet 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol.52 p. 188.

Inventaire : Très heureux d'apprendre que Genève a osé s'élever contre la *Formula*, il continue à désespérer de voir Berne s'ouvrir aux Lumières. La <sup>lettre</sup> contre Turretin, Jallabert Wernfels et Ostervald a été remise. Ostervald ne peut se rappeler par quelle voie il a correspondu avec Londres (dans l'affaire des trois lettres égarées). Ms. les Anglois sont paresseux en escriture. Autres nouvelles de la pension de Melle Chamier. Elle prie Mr. Rémi Trouchin de vendre un bien sur terre de France. Civilités de Melle Chanier et de Mr. Calandrin fils, à L. Tronchin. Indignation d'Ostervald devant le manque de soin des nouvelles rééditions de la Bible.- Imposition des Mains à MM. Trou<sup>de</sup> Montmollin, Ostervald et Brandt. La Compagnie des pasteurs de Neuchâtel serait actuellement un cœur et une âme.

Monsieur et honoré Père,

Je receu, il y a il y a déjà quelque tems, la lettre dont vous m'avez honoré du 23 juin, et dont je vous remercie très humblement. J'ay esté extraordinairement réjoui d'apprendre qu'on ose parler chez vous contre ces formules qui sont le déshonneur de nostre Religion. J'espère que bientôt elle les s'aboliront partout, si ce n'est en certains endroits, où les ténèbres sont bien épaisses et où la Lumière ne sauroit percer de long tems. Mr. Saurin vous aura dit qu'on ne luy parla point de la Signature, quand on le receut à Basle.

Nous ne verrons pas si tost. Mr. Turretin et Werenfels. Le premier m'a écrit qu'il renvoye son voyage au mois de septembre, et sans doute que Mr. Jallabert en fera autant. J'escris à Mr. Turretin touchant la traduction des pièces angloises.

Quant à ce que vous me demandés, Monsieur, si ma lettre à Mylord Lloyd étoit dans le mesme paquet que celle à la Société; c'est ce que je ne puis dire positivement, parce que j'escrivis dans le mesme tems par deux voyes différentes. Au reste, il me paroît, qu'en effet, on est trop lent en ce pays-là à répondre aux lettres qu'on y écrit. C'est, je pense, un défaut général des Anglois. Mr. le baron de Hales, <sup>quoiqu'il</sup> quooy que mon gand amy, est des années entières sans m'escire. Mr. Masson a contracté cette lenteur en Angleterre, car il ne m'écrit plus.

J'ay receu aujourd'hui une lettre de Melle Chamier. Elle me marque que sa pension est de 25 pièces. Elle ne se prend pas sur le ..?.. de 15 mille pièces par an pour les Réfugiez, et d'où l'on ne tire rien qu'au bout de

l'année, en sorte qu'il faut vivre un an sans rien tirer. Sa pension est tout autre chose. Elle se paie par quartiers. Cependant elle n'a encore rien reçu. Elle dit que les affaires vont fort lentement en ce pays-là, mais que la sienne [pension] est seure. Voicy ce qu'elle ajoute : *Vous me ferés un sensible plaisir de donner de nos nouvelles à Mr. Tonchin, et luy de mander si Mr de la Corbière luy a remis la procuration dont ma Mère l'avoit charge. Si nous pouvions recevoir quelque choie de France, pour nous acquitter, nous serions moins à l'étrout. Ma Mère marquoit que si Mr. Rémi Tronchin de Lyon vouloit se charger de cette procuration et nous rendre serice en faisant vendre le bien, il nous feroit un grand bien. Ceux qui le tiennent font tout consommer en frais, et ne tiennent compte de rien.*

*Mr. Calandrin, le ministre, fils du professeur, m'a chargé d'assurer Mr. Tronchin de ses respects, et de lu dire qu'il y a pas d'homme au monde qu'il estime et qu'il considère autant que luy. C'est un fort joli homme [Mr. Calandrin ?]. Voilà un endroit de ma lettre de Melle Chamier qui m'a fait bien du plaisir, et qui m'a fait faire bien des réflexions.*

Je prendrois la liberté de vous dire icy, que tout le monde se plaint du peu de soin que vos Libraires apportent de faire des Editions de la Bible un peu correcte. Leur dernier *in quarto* est très fautif. La musique des Pseaumes est pitoyable. Il me paroît pas qu'on y fait attention. J'ay vu des endroits de la Bible où il manque des demi versets. Cela retarde l'édification et empesche considérablement l'establissement des nouveaux Pseaumes. Parmi nos paysans qui s'irritent et qui cherchent de vieilles Bibles et de vieux Psaumes à acheter, cela ne fait pas honneur à la Religion. C'est une vieille plainte, et j'ay vu ces jours passés un Arrresté délivré de France sur ce sujet. Fait il y a près de cent ans.

Nous donnâmes le 2 juillet dernier, l'Imposition des mains à MMr. Trou, De Montmollin, Ostervald et Brandt. Tout s'est passé d'une manière édifiante, et j'espère qu'ils feront bien. Jamais nostre Compagnie ne fut mieux unie, ny mieux tournée qu'elle l'est à présent. On n'y entend aucune contestation et les choses passent de fort bonne grâce. L'élection que nous fimes dernièrement du père de Mr. Bojve qui est à Genève, pour l'Eglise de Fontaines, a réuni les esprits, et fait voir qu'on n'est point animé d'un esprit de parti.

Mes Collègues continuent à vous assurer de leurs très humbles respects. Mon fils prend la liberté de vous offrir les siens. J'ay appris que vostre fils, qui estoit à Paris, est à Genève. Je prens part à la joie que sa présence doit vous donner. Je suis avec soumission

Monsieur et très honoré Père,  
vostre très humble et obéissant serviteur  
signée : J.F. Ostervald.

Bojve

- Lettre de L Tronchin à J.F. Ostervald du 21 juillet 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol.52 p. 190.

Inventaire: l'abolition à Genève du *Consensus* est à portée de main, mais demande de la patience envers ceux qui sont restés prisonniers des vieux préjugés. Turretin travaille à la traduction des pièces anglaises. M. Newton, l'envoyé de la Reine d'Angleterre et le Consul de Hollande travaillent à établir un ministre à Livourne. - Aucune réaction de la *Société*. Voeux pies pour le versement de la pension à Melle Chamier. Mr. Calandrin fils du professeur Calandrin ne devrait pas embrasser les opinions de son Père, mais suivre celles de son cousin, ministre à Genève. Civilités embarrassées ? La Compagnie des ministres de Genève est, elle aussi malheureuse des rééditions bas-clées de la Bible. Elle pense intervenir.

Monsieur et très honoré frère,

Pour répondre à la lettre du 11 juillet que vous m'avez fait l'honneur de m'crire, je vous dirois que je ne doute plus qu'on n'abolisse le *Consensus* dans cette ville, mais il faut attendre encore quelque tems pour éviter le bruit. Il y a encore des gens entestés de tous leurs vieux opréjugez ou peu éclairés dans les matières ...?...qu'il faut laisser mourir, ou revenir à la vérité par le moyen de ceux de leur famille, afin que tout se passe paisiblement. Il est certain que c'est un procédé injurieux à Dieu, que de soumettre les esprits à tout autre chose qu'à la Parole de Dieu, et le vrai remède contre l'erreur est tout simplement de faire répondre de leur foy à ceux que nous croyons qui s'écartent de la Parole de Dieu, qui seule doit estre la règle de la foy des Eglises. Et c'est un sentimen condamnable que d'appeler les Confessions de foy *norma fidei secundaria*. Ce sont de simples déclarations de la créance d'une Eglise, et nullement un règle, comme Desmaret les appelle mal à propos.

Je sçavois depuis longtems que les chaleurs feront renvoyer le voyage de Mr. Turretin jusqu'en septembre. Il a raison, à cause de sa santé. Il travaille à la version de quatre pièces angloises, qui regardent la Société Royale, comme je vous l'ay mandé d'une part.

Nous avons appris par des amis de Livourne, que Mr. Newton, envoyé de la Reyne, et le Consul hollandais travaillent à l'establissemen d'un ministre, chacun pour sa nation. Dieu veuille que cela ait un heureux succès Mais nous n'avons point de réponse de la Société mesme, ny sur cela, ny sur d'autres choses dont nous lui avons écrit. Il faut que nous nous accommodions à leur humeur.

Je souhaite que le premier quartier de la pension de Melle Chamier soit payée. Jusqu'à ce payement il n'y a rien de seur, quoy qu'il soit seur qu'on luy ait assigné une pension. J'écris à Melle Chamier que j'ay receu de Mr. Corbière sa procuration, mais depuis peu seulement. J'espère que Mr. Calandrin ne suivra pas les sentimens de son Père. Il a un cousin du mes-

me nom et ministre dans cette ville, qui y est fort opposé. Si vous rees - crivés à Melle Chamier, faites-moy la grâce de luy dire qu'elle m' obligera beaucoup de faire sçavoir à Mr.Calandrin, que je suis fort sensi - ble aux favorables sentimens qu'il a pour moy, que je suis fort son servi - teur. Cela n'empeschera pas que je l'écrive moy-mesme à Melle Cha - mier. Mais je seroit bien aise que cela luy revienne de deux costez  
Ceux qui se plaignent des éditions de la Bible faites en cette ville, ont rai - son. Nous en sommes nous mesmes bien marris. Mais les libraires n'ont d'autres vues que le gain. Nostre Compagnie travaille à y remédier. Je ne sçais si nous en viendrons à bout.

J'ay beaucoup de joye de la conduite de vostre Compagnie, des vuës pi - euses qu'elle a et de l'union qui est entre ses membres. C'est une consola - tion très sensible aux gens de bien, et le vray moyen d'édifier l'Eglise. Je prie Dieu qu'il bénisse la luunière de ceux à qui vous avés donné nou - vellement l'implosion des mains.

Je continue à assurer Messieurs vos Collègues de mes respects, et Mon - sieur vostre fils de mes très humbles services. Je suis

Monsieur et très honoré frère ,  
vostre très humble et très obéissant serviteur  
*signée* : Tronchin

- Lettre de J.F. Ostervald à L.Tronchin du 25 juillet 1705.

Original autographe -BPIU Genève -Archives Tronchin vol.52 p192.

Inventaire : Ostervald soumet à Tronchin deux cas:

- 1) est-il sage d'offrir une chaire à un ministre du canton de Berne, qui a reçu les ordres en Angleterre, et n'est pas sur la même longueur d'ondes que l'orthodoxie bernoise ?
- 2) Neuchâtel serait heureuse de savoir quelles lois appliquées à ceux qui renient Dieu *officiellement*. L'usage genevois aussi.- Ostervald se réjouit de voir aboutir les démar - ches visant à doter Livourne de ministres protestants.- Prolongement de l'affaire Cha - mier. Mr.Rival de Londres souhaite recruter un ministre pour trois Eglises de Ré - fugiés francophones.- Faudra-t-il pour amener les Libraires genevois à récépiscence les menacer de faire imprimer la Bible [de Genève] ailleurs ? Verenfels se renseigne sur les peines que le Magistrat de Bâle inflige à des prêcheurs qui défendent de prêter serment et de porter des armes. Mr. Klingler, Antistes de Zurich, est toujours pe - rsuadé que son Bdell avait eu recours à la sorcellerie. P.s;- La *Formula Consensus* serait aux abois, à Bâle comme à Genève.

Monsieur et très honoré Père,

Je vous rens très humblement grâces de la dernière lettre que vous avés eu la bonté de m'écrire. Bien que j'évite le plus que je peux de vous in - conmoder par la fréquence de mes lettres, je me vois engagé à vous es - crire aujourd' huy pou vous supplier de m'accorder vostre avis sur deux cas qui se présentent, et pour vous faire part de quelques autres choses.

Le premier de ces cas est : si vous nous conseilleriez d'offrir la chaire en ce païs à un ministre du Canton de Berne, qui n'a pas la liberté de prescher dans son canton, à cause que il a pris les ordres en Angleterre, de la main d'un évesque. Il semble que la relation que nous avons avec l'Angleterre et la Société, nous autorise à reconnoistré pour ministre ceux qui ont eu l'ordination dans ce pays là. Outre que leur vocation est légitime de l'avis de tous les Protestants. Il est vrai que tous les Episcopaux nous contestent la nostre, en tant que nous ne sommes pas admis à faire les fonctions parmi eux, à moins que nous ne soyons réconciliés. Ils sont trop rigides, cela ne nous met pas dans l'obligation de les imiter. Nous pouvons toujours agir selon que la charité et l'union fraternelle le demandent. Tout de mesme que nous recevons les Luthériens, bien qu'ils ne nous reçoivent pas. Mais d'un autre costé, il nous paroît que si nous faisons prescher icy un ministre qui se trouve dans ces circonstances, nous irriterions nos voisins, qui ne le sont que déjà trop, et que nous leur donnerions sujet de se plaindre que nous les bravons.

N'y ayant d'ailleurs aucune nécessité qu'un homme presche chez nous, et que la chaire ne s'offrant que par pure honnesteté, cela nous fait juger que le parti le plus seur seroit de ne la pas offrir. Cependant nous vous supplions, Monsieur, de nous en dire vostre pensée.

L'autre est de scavoir quelles sont les Loix, et qu'elle est la pratique à Genève à l'égard de ceux qui renient Dieu en termes formels, quelles peines le Magistrat leur inflige-t-il, si l'on traite ces cas criminelles avec rigueur et avec sévérité, Et que l'Eglise fait-elle de son costé.

Selon nos Loix, il faut procéder jusqu'à oster la vie. On a des exemples d'il y a 50 an, de gens exécutés pour ce fait. Mais depuis quelque tems, nostre Magistrat se relasche terriblement, en sorte qu'on en vient mesme pas à l'emprisonnement. Cela nous afflige, parce que la licence, les reniements et les parjures augmentent par l'impunité. Notre Consistoire ne sait que faire. La suspension de la Sainte Cène n'est pas un moyen de réparer le scandale, et de punir le pécheur proportionné à l'énormité du crime. Nous avons la pénitence publique, mais nos Anciens, qui sont du Conseil, ne veulent pas en entendre parler. Nous souhaitons encore d'avoir vos lumières là-dessus, et d'estre informés de vos pratiques, afin que nous puissions dire quelle elle est, sans pour autant vous nommer.

J'ay de la joye du succès de ce qu'on eu vos remontrances pour faire establi des ministres à Livourne. La Société est très lente à répondre. Je n'en ay point de lettres depuis long tems. J'escriroi après-demain à Melle Chamier touchant ce que vous m'ordonnés touchant Mr. Calandrin. J'ay receu aujourd'huy une lettre. Elle n'a point encore touché sa pension. Tous ceux qui sont sur les estats de la Reyne sont dans l'attente, comme elle. Elle me marque qu'elle vous avoit escrit sous peu (sa lettre est du 26

juin) et que Mr. Rival souhaiteroit de savoir s'il n'y aurait pas à Genève ou icy, quelque ministre qui voudroit servir leurs Eglises. O voudroit une personne douce, et de probité, et qui eut de l'agrément. On a trois Eglises à servir, mais (on le répète) il n'y a que trois sermons nouveaux en six semaines. Ces ministres ont 60 pièces chacun. Mais celui qui iroit d'abord, auroit un peu moins, parce qu'il faut acquitter quelques dettes de l'Eglise. Je veroi si quelqu'un de nos jeunes Ministres voudroit y aller. En attendant je n'ay pas cru devoir vous en avertir, afin que si vous aviez quelque personne propre, on en donnast avis. On m'escrit que la chose presse un peu. M. de Montmollin (à qui nous avons donné l'Imposition des Mains) va à Londres, mais je ne crois pas qu'il voulut y prescher, toutefois je luy en parleroi. Melle Chamier me dit encore que Mr. Testat est toujours malade, et qu'il promet toujours à l'aîné de feu Mr. Chamier ... ?.. Mais jusqu'icy cela a produit peu de choses. S'il meurt avant sa femme, elle aura tout.

Je souhaite, Monsieur, que votre Compagnie remédie aux Editions de la Bible. On amènerait peut estre vos Libraires à la raison, en les menaçant de la faire imprimer ailleurs.

J'ay receu des lettres de Mr. Werenfels, dans laquelle il me parle d'un Paysan anabaptiste ou piétiste, qui enseigne qu'on ne doit pas prester de serments, ny porter les armes. Il me demande mon sentiment sur ce que le Magistrat doit faire à l'égard de ces sortes de gens. Je crois qu'il faut les traiter avec beaucoup de douceur, et tascher de les ramener, instruire le peuple, et n'en venir à les chasser qu'à la dernière extrémité. Cependant j'estime qu'on en peut venir là, non parce que ces gens errent, mais parce qu'ils troublent la société civile. Mr. Werenefels finit par cette réflexion : *Ho- mo mihi videtur caetera bonus, et integre et meliormultis orthodoxis et jam non nullos zad vitam emendandam compulit.*

Mr. l'Antistes de Basle m'a aussi écrit. Je vois par sa lettre qu'il souhaite fort, qu'il y ait de la Correspondance entre les Eglises. Il me parle d'une manière très sensée du prétendu Esprit de Zurich. Mr. Klingler persiste à croire et à dire publiquement que son Bedell a fait tous ces tours par magie. Cela fait un tort à l'Eglise de Zurich.

Il ne me reste, Monsieur, qu'à vous demander pardon pour la longueur de ma lettre, et de vous supplier de ne me répondre qu'à vostre Commodité. Mes Collègues vous remercient de l'honneur de vostre souvenir, et vous assurent avec moy de leur profonde vénération. Je suis et je seroi toute ma vie, avec tout le zèle et le respect imaginable

Monsieur et très honoré Père  
vostre très humble et très obéissant serviteur  
*signée* : J.F. Ostervald.

J'ay su, par un ministre d'icy arrivé de Basle, que la *Formula y* est aux a - bois, aussy bien qu'ailleurs. Dieu veuille seulement vous conserver, Monsieur, et prolonger vos jours. Mon fils prend la liberté de vous assurer de sa soumission. Votre bonté envers luy est un puissant motif à son devoir.

---

- Lettre de L. Tronchin à J.F. Ostervald, du 28 juillet 1705

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol.52 p.195.

Inventaire : Amabilités? - Le candidat bernois à une chaire au Pays de Neuchâtel, serait immédiatement reçu à Genève. A Neuchâtel la situation est politiquement plus tendue. Les us et coutumes genevoises d'autrefois concernant ceux qui renient Dieu formelle~~ment~~ - Melle Chamier pas en odeur de sainteté? - Les libraires genevois sont trop bien apparentés pour être rappelés à l'ordre.

Monsieur et très honoré frère,

Je vous prie de ne pas juger du plaisir que je reçois de vos lettres, par l'es - pace du tems qui s'écoule souvent avant mes réponses. Pardonnez-moy si je ne suis plus aussy vif et aussy agissant qu'autrefois. L'asge et les distractions que diverses affaires me causent, ne permettent pas que je sois aussy régulier qu'auparavant.

Pour répondre à la lettre dont vous m'avés honoré du 25 Juillet, vous jugez si bien de toutes choses, que je ne vous dis mon avis (sur celles que vous me proposez) que pour ajouter un suffrage au vostre, plutost que de vous donner aucunes lumières.

Je tiens avec vous que le ministre du Canton de Berne (on ma dit que c' étoit sans doute un monsieur Bourgeois) devoit estre regardé tout de mes<sup>comme</sup> ~~me~~ qu'un ministre qui aurait esté reçu par des Presbytériens. La vocation par des évesques est très bonne, aussy bien que la nostre. Nous ne devons pas inciter les Rigides Episcopaux dans leur erreur ou leur passion contre nous, mais nous conduire selon la nature des choses, com - mme nous le pratiquons à l'égard des Luthériens. Mais s'il est ainsi que vous le remarqués fort bien, il ne faut pas pécher pour se venger d'un péché. Mais s'il est question de la prudence à cause de vos voisins. C'est à vous autres Messieurs, de faire ce qui vous est expédient. Vous estes li - bres à l'égard de ce mi~~ni~~stre particulier? Quant à vos voisins, il faut exa - miner s'il vous arriveroit du mal de luy avoir donné la chaire, ou si vous les contenteriés en leur disant, que vous regardez l'une ou l'autre voca - tion comme légitime, et que vous croyés que c'est un moyen d'adoucir les Episcopaux. Mais si vous croyez que rien ne satisfasse vos voisins, considérez le mal qu'il y a à leur déplaire et les suites qu'il peut y en avoir. C'est un fait de pure prudence. Pour nous, s'il venoit en cette ville, nous n'hésiterions pas un moment à lui donner la chaire.

Sur la demande qu'elles sont les loix et la pratique de cette ville à l'égard de ceux qui renient Dieu en termes formels, et quelle peine le Magistrat

leur inflige, je vous dirois que cela a varié. Aujourd'hui, chaque bourgeois à droit, quand il entend dans les rues un homme qui jure, de le censurer, et de luy faire baiser terre, demandant pardon à Dieu. On l'appelle encore au Consistoire où on lui fait une forte censure. Il demande pardon à Dieu, genoux en terre, et on luy interdit la Cène. D'un autre costé, le Magistrat le fait mettre en prison, le fait venir au Conseil dans la Maison de Ville, où il subit une <sup>b<sup>2</sup>e</sup> grève censure, demande pardon à Dieu et à la Seigneurie et est condamné à une forte amende, ou il est arrêté et mis quelques jours en prison, soit avant le jugement, soit après, et mis à une forte amende. On a souvent menacé de leur percer la langue, mais je ne l'ay pas vu pratiquer. Voilà l'usage de cette ville, pour ce crime là. Je ne pense pas qu'on en deust venir jusqu'à leur oster la vie, si non que ce fust un impie, qui fist profession de se moquer de Dieu. Sous l'Ancien Testament, il y avoit la peine de mort pour les blasphémateurs, parce que alors Dieu estoit le Souverain temporel des Juifs, en sorte que qui blasphémait estoit coupable de lèse-majesté au premier chef, politiquement et ecclésiastiquement, ce qui n'est pas sous le Nouveau Testament à l'égard de la politique.

Pour la pénitence publique on la pratiqua, il y a quatre vingt ans, envers un nommé Raymond d'Anonai, qui avoit blasphémé d'une manière atroce jouant à la paume. Mais depuis elle n'a plus esté en usage, pour quel crime que ce soit.

J'ai écrit à Melle Chamier et j'ai reçu de ses lettres. Porvu qu'on luy donne sa pension en mesme temps qu'aux domestiques de la Reyne, il suffit, quelques délais qu'il y ait. Je luy ay mandé de m'avertir sitost qu'elle en au -ra touché le premier quartier. Elle ne doit pas prétendre d'estre plus favorisée que les domestiques, c'est assez qu'elle leur soit jointe.

Je ne crois pas que nous ayons icy un ministre qui voulut aller servir les Elises de M. Rival. J'en parlerois pourtant. On trouve tant de douceurs à es-tre icy, qu'on ne cherche pas l'Angleterre. Mr. Testat n'est pas un homme sur lequel on puisse faire fond. Mais Melle Chamier dit se conduire prudemment, selon son rueur: humeur

Je ferois ce que je pourrois pour remédier aux Editions de la bible. Mais comme je vous l'ai déjà dit, mes Libraires ne se soucient que du gain, et ils sont si bien apparentés, qu'ils ne se mettent pas en peine de ce qu'on peut faire.

Je suis de vostre avis touchant le Paysan anabaptiste ou piétiste de Basle. Il ne les faut chasser qu'après avoir tout essayé pour les ramener à la raison, ou du moins pour les faire taire.

C'est avec plaisir que vous m'avez appris le désir de Mr. l'Antistes de Bas-le, qu'il y ait de la Correspondance entre les Eglises. Les honnestes gens pourroyent détromper les moins éclairées sur beaucoup de choses.

Celui de Zurich n'est pas des plus judicieux? L'opinion de la magie rend (aujourd'hui que l'on a démeslé ces fourberies) un homme méprisable. Plus vos lettres sont longues et fréquentes, plus je vous ay d'obligation. Je vus prie de faire mes très humbles baisemains à Messieurs vos Collègues et à Mr.vostre fils, et croire que je suis, au-delà de ce que vous pour- rrez penser,

Monsieur et très honoré frère  
vostre très humble et très reboisant serviteur  
*signée* : Tronchin

- Lettre de J.F. Ostervald à L.Tronchin du 9 août 1705.

Original autographe à BUP Genève - Archives Tronchin vol.52 p.197.

Inventaire : Recommandations de Mr.Bugnot par Werenfels et Ostervald. Un Mr. Régis de Corsier, lui aussi ordonné à Londres est un autre candidat au saint ministère, d'origine bernoise. Les lettres du mois de décembre arrivèrent à la Société de Londres, au mois de may .L'accusé de réception vient tout juste d'arriver à Neuchâtel. La suite du tractatus de 1699 ne sera pas imprimée à Londres (serait-ce le troisième volume, dont le manuscrit fut retrouvé chez Ostervald après son décès et fut publié en 1752, par sa famille sous le titre *Entretiens pieux* ?). En ramenant les chevaux de Mr. Bugnot, le valet d'écurie (?) pourrait porter à Neu(châtel) les papiers de Londres, actuellement chez L.Tronchin.

N.B. A cette lettre est annexé un projet du Catéchisme de (Genève) 1702. Nous croyons devoir le dater de 1700 /701.

Monsieur et très honoré Père,

Je profite du départ de Mr.Bugnot, Ministre du Saint Evangile, pour répondre à vostre lettre du 28 juillet.

Il conduit à Genève Mr.Chambrier, fils de Mr. le Banderet, qui a demeuré autrefois chez vous, et qui estoit si bien connu de Mr. le Conseiller, vostre fils. Je me persuadoi que l'un comme l'autre auront part à vos bonnes grâces et à vostre protection.

Mr.Bugnot est un très honeste homme. Il fut reçu au ministère il y a deux ans. Depuis ce tems là, il a toujours esté à Basle, où il a eu l'honneur d'avoir part à l'amitié, et mesme à la confiance, de Mr. Werenfels. Je ne saurois vous le recommander mieux qu'en transcrivant icy ce que cet illustre Ami de Basle m'en'escrivait il y a quelque <sup>temps</sup> ms ..?..Il m'en parle dans les mêmes termes lorsqu'il m'escrivit, lorsque Mr.Bugnot partit de Basle.

Après cela, Monsieur, il n'est pas besoin que je vous dise, que Mr. Bugnot a de très bonnes intentions, qu'il est sage et discret. Le jugement de Mr. Werenfels vaut mieux que tout ce que je pourrois vous en dire. Il ne demeurera pas long tems à Genève. Il taschera de mettre le jeune Mr. Chambrier entre les mains de quelque honeste homme, en quoy je vous supplie de l'aider de vos conseils. Ce jeune homme <sup>est</sup> et sage et bien élevé

et qui marchera un jour sur les traces de feu Mr. son Père. Je m' intéresse beaucoup pour luy, et comme ami personnel de la maison, et comme son parrain.

Je vous remercie très humblement, Monsieur, de la réponse que vous m'avez faite sur les articles que je vous avois proposés. Outre Mr. Bourgeois, il y a un homme Régis à Corsier, proche Vevay, qui a esté [luy aussi] ordonné à Londres.

Enfin j'ay avis que nos lettres du mois de décembre ont esté seurement rendues à la Société. Mr. Chamberlayne, secrétaire, m'a écrit du 1<sup>er</sup> may. Je n' ay reçu sa lettre qu'aujourd'huy. Elle est fort courte et ne contient que des généralités. Je ne peux donneroi pas au jour la suite de mon Traité des sources de la Corruption.

Melle Chamier ne m'a point écrit cette fois.

L'homme qui doit ramener les chevaux de MrBugnot, prendra les papiers que vus m'avez dits, Monsieur, vouloir me renvoyer par commodité si vous ne vous en servés plus.

Il ne me reste qu'à vous offrir mes très humbles respects et ceux de mes Collègues. Je suis toujours comme je le dois,

Monsieur et très honoré Père,  
vostre très humble et très obéissant serviteur  
*signée* : J.F. Ostervald.

### Annexe

- Projets : du catéchisme de (Genève) 1702),
- de la révision d'une version de la Bible de Genève,
  - de l'introduction des Nouveaux Pseaumes,
  - et d'une nouvelle liturgie.

Texte non daté ni localisé, ni signé, mais qui montre à l'évidence que les que les 4 ré-formes citées avançaient de front dès le début du siècle. Ces pages furent classés icy par erreur. Nous les datons (reste d'une lettre à Tronchin?) de 1700/1701, donc avant la première édition avortée du Catéchisme à Berne, en 1702.

#### I) Projet d'un catéchisme

On est dans le dessin de faire un catéchisme, qui sera expliqué deux fois l'année, dans les catéchismes qui se font à Neuchâtel le samedi. Mais on est embarrassé sur l'ordre que l'on doit suivre. Ce qui fait la plus grande difficulté, c'est que l'on ne voit pas bien, où l'on doit placer ce qui regarde les devoirs qui regardent la piété et la morale

Il y aura à la teste du Catéchisme; des préliminaires.

Le 1<sup>er</sup> sera un Abrégé fort court de l'histoire sainte, de la Création jusqu'à J.Ch.

Le 2<sup>o</sup> [traitera] de la religion en général, de sa nécessité, de sa nature, de sa vérité etc.

Le 3° de l'Escriture Sainte.

Par le corps du catéchisme, on s'est proposé deux plans. Voicy le premier :

-on expliqueroit le Symbole, la matière des sermons et les Prières. On finiroit par quelques instructions que l'on donne icy aux catéchumènes pour les porter à la piété.

Mais on trouve quelque embarras à ce projet, surtout à l'égard des devoirs de la Morale.<sup>1</sup> On sera obligé de les reporter aux Dix Commandemens, ou de traiter ~~deces de~~ devoirs après avoir expliqué le Décalogue. Si l'on prend le premier parti, on se trouvera embarrassé, parce qu'il y a diverses matières qu'on ne sauroit où placer, comme de la patience ou de l'usage des afflictions, de l'orgueil etc. On pourra bien parler de ces devoirs à l'occasion de quelque commandement, mais cela n'est pas naturel et des lecteurs judicieux ne l'approuveront pas. Bien des gens ~~cro~~ croient qu'il ne faut pas chercher tous les devoirs de la Morale dans le Décalogue.

Si l'on prend le second parti, cela engagera à des répétitions, et surtout on se rendra suspect de socinianisme, à ceux qui croient que c'est estre socinien de dire que Jésus Christ a ajouté de nouveaux préceptes à la Loy. Mr. Werenfels fit cette remarque.

Le second plan ce seroit de traiter premièrement de la foy et des Vertus; en parcourant le Symbole, et deuxièmement des devoirs de la vie chrétienne, ce que l'on ferait dans cet ordre :

- on traitera des devoirs généraux qui regardent Dieu, le prochain et nous-mêmes et enfin des devoirs particuliers. L'on finira par les préceptes cérémoniels que sont les sermons. Mais ce <sup>2e</sup>cond plan à ses inconvéniens :

1° c'est celui de [Philippe van]Limborgh], dans son cinquième Livre. Ce qui rendra l'auteur du Catéchisme suspect;

- 2° on ne voit pas comment et où on pourra expliquer le Décalogue, ce qui est pourtant nécessaire, ny à quel chef de la morale il faudra rapporter chaque commandement, par exemple le 7°. Il semble que la chasteté appartient aux devoirs qui nous regardent nous-mêmes. Cependant l'adultère est proprement défendu dans ce commandement, en tant que contraire à la justice contre le prochain. Cette difficulté revient sur le 10° commandement et sur quelques autres, comme ceux qui voudront y méditer le reconnoistront.

<sup>1</sup> Ostervald distingue entre les lois morales *origizlis et universalis*, données à l'Humanité aux origines, de la *Lex Mosis et la Lex Christ,i* étapes historiques de la Révélation biblique.

- 3° Il est inévitable que l'on tombera dans des répétitions, à cause que certains devoirs se rapportent à Dieu, au prochain et à nous-mêmes comme l'humilité etc.

Ainsi le plus grand embarras nait de la peine qu'il y a, à trouver un ordre qui ne soit pas sujet aux inconvénients que l'on vient d'indiquer, et à quelques autres que l'on n'ajoute pas.

Réflexions marginales :

Ces lignes nous montrent Ostervald à la **recherche** d'une architecture nouvelle de l'enseignement d'un catéchisme des Lumières soucieux de dire la philosophie morale transmise par la Révélation biblique. Il cherche manifestement à re-fondre ce qu'il faut faire en tant que chrétien en fonction de trois références majeures: *la religion universelle, du bon sens et de la raison raisonnante*, catégories chères à l'École droit de la Nature et des Gens.

Des catégories propres au fondateur de cette ~~cette~~ école, celle de Hugo Grotius (pays-Bas) ~~en~~, S. Pufendorf (Prussien) et à son traducteur attitré Jean Barbeyrac, huguenot originaire de Béziers (France), étudiant en l'Académie de Berlin, avant d'être nommé professeur du Droit Naturel à Lausanne au début du siècle, puis appelé à Groningue

II.. Conseils pour une réédition de la Bible [de la version de Genève.]

On ne dira pas que dans le dessein que l'on a de faire imprimer une Bible en françois, on doit tascher de faire une édition correcte, et pour le texte, et pour les parallèles et les notes marginales (si on y en met). On suppose que ceux qui prennent le soin de cet ouvrage, le savent bien. La dernière édition de Genève *in folio* est remplie de fautes, que c'est une pitié. On a un Errata d'une partie de ces fautes que l'on communiqueroit s'il estoit nécessaire. La révision du texte, surtout dans la plus part des textes du Vieux Testament, est nécessaire. Cependant il semble qu'on doit éviter de faire des changements considérables et de se servir de mots ou de phrases nouvelles ou éloignés de l'usage ordinaire de nos Eglises. On a trouvé ce défaut dans la dernière de Genève *in quarto*.

La Bible qui est imprimée à Amsterdam *in quarto* chez Blaguent l'an 1687, est assez exacte pour le texte, et l'on n'a fait de correction que dans les lieux où ils estoient nécessaires. On doit avoir soin de mettre de bons argumens à la teste des chapitres.

Presque tout le monde a désapprouvé ceux qui sont dans la dernière édition *in quarto* dont on vient de parler.

Premièrement ils ne sont pas exacts, et n'indiquent pas fidèlement ce qui est contenu dans le chapitre, comme celui de St. Luc chap. VIII, où l'argumen ne fait aucune mention du démoniaque, dont l'histoire comprend douze versets, ny de la fille e Jairus.

Deuxièmement, on souhaiteroit, que le nombre des versets soit marqué.

Troisièmement, les arguments sont conçus en trop peu de mots, comme Luc XII : *Exhortations, figuier sans fruit coupé* etc. ce qui les rend obscurs et empêche que l'on ne voit la suite et la liaison d'un chapitre. Il semble mesme qu'on ait voulu imiter dans ces Argumens ceus du Nouveau Testament de Mons. Il est certain qu'il y a une grande conformité.

On rendroit service au public, et particulièrement aux Ministres, si on marquoit exactement tous les parallèles en marge. Il n'en <sup>résulterait</sup> ~~consulterait pas~~ <sup>constituerait ?</sup> davantage. On pourroit les prendre dans la Bible de Diodati, où ils se trouvent tous, et dans le Nouveau Testament grec d'Oxford.

#### Rappel marginal

Ces remarques sont décidées, chez Ostervald, par sa conversion à la lecture historico-philosophique des Ecrits sacrés, et l'abandon de la lecture doctrinale traditionnelle. La *Parole de Dieu* n'entasse pas des *oracles divins*, mais rapporte l'histoire de l'éducation de l'Humanité par Dieu. La méditation des *oracles de Dieu* ouvre sur la métaphysique, l'apprentissage de l'histoire sur la question de l'exactitude historique et de la philosophie morale qui en sont la vérité.

#### [3 -Conseils pour l'introduction des nouveaux Pseaums]

A l'égard des Pseaumes, peut estre ne seroit-il pas mauvais de joindre à la version commune, celle de Mr. Conrart, comme on l'a déjà fait dans un nouveau Testament *in quarto*. Cela acoutumeroit <sup>à</sup> peu nos peuples à cet te version, qui, apparemment s'introduira avec les festes. Et si cette nouvelle version s'introduit, la Bible que l'on imprime seroit toujours d'usage. Que si on ne juge pas à propos d'en user ainsi, au moins faudroit-il prendre garde à ne pas imprimer nos Pseaumes tels qu'ils estoient au siècle passé. On y a fait quelques petites corrections, dans les dernières éditions de Paris, auxquelles il est bon de se conformer. Par exemple : on a mis à la troisième pause du pseaume 22 : *louez le en ce lieu-cy*, au lieu de *confesser le ainsi* au pseaume 15 v.2 ce sera *l'homme méprisant*, au lieu de *contentant*. C'est ce à quoi on n'avait pas pris garde dans la Bible de 1678.

Pour la musique, il ne faut pas se régler sur celle de la Bible de 1678 qui ne vaut du tout rien, où il y a des fautes presque à chaque ligne, des notes mal placées ou superflues. Après cela, on ne doit pas mettre les Pseaumes tous sous la mesme clef par *b mol*, comme on a fait depuis quelque tems, cette méthode estant fausse. Le meilleur pour la musique, est de copier exactement, celle de Gaudin le Jeune.

#### [4 - concernant les liturgies]

Pour ce qui concerne les liturgies, il en est comme de la Bible. Il faut les retoucher, mais sans y apporter de grands changements, ce qui seroit constamment mal receu. Il suffit que le style soit clair pour nos peuples. On a imprimé depuis peu, en Hollande, des Pseaumes de Conrart où la li-

turgie et le catéchisme sont retouchés. Mais parce qu'il y a trop d'affectation et trop de changements, cette révision n'a pas été bien reçue. On devroit joindre à la liturgie, nostre liturgie du baptesme, cela ne coûteroit pas beaucoup, car ces Bibles seroient à l'usage de nos Eglises. Du moins on pourroit les ajouter en quelques exemplaires. Si je ne me trompe, quelques Eglises du Pays de Vaus ont la mesme liturgie du Baptesme que celle de Neuchâtel

Le libraire feroit bien d'imprimer cette Bible en bon <sup>papier</sup> papier. Tout le monde se plaint de la Bible folio de 1678, parce que le papier n'en vaut rien. Si le Libraire juge que la Bible reviendroit trop chère, et qu'on ne la payeroit pas, il faudra tirer au moins trois cents exemplaires de bon papier. Il y a bienn des gens qui donneront quelque chose de plus, pour avoir une Bible de bon papier.

Note marginale

L'exhortation à respecter le parler local dans toute nouvelle révision de la Bible et toute édition de la liturgie revient deux fois. Le Furetière cite des textes qui montrent ce curieux respects des usages langagiers régionaux au siècle des Lumières. Etonnant pour un siècle assoiffé de nouveautés. Ces lignes éclairent la manière de faire d'Ostervald (correcteur taxé de *superficiel* de la Bible de 1724, en 1744.,) à *en désespérer* écrira le professeur Ed. Reuss de Strasbourg au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

- Lettre (dernière) de L. Tronchin à J.F. Ostervald du 2 septembre 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol 52 p. 202.

Inventaire: La Compagnie des Ministres de Genève s'en est pris aux Libraires genevois qui en ont été fort choqués.- Amabilités concernant Ms. Chambrier et Bugnot. Le candidat Régis reçu à Genève.- Tronchin a trouvé un gouverneur pour Mr. Chambrier. Mais c'est un [réfugiés] français, qui ne peut accompagner Mr. Chambrier en France, où ceux de la Religion y sont toujours mal vus. Bonnes nouvelles de Londres concernant la lettre d'Ostervald et la nomination d'un ministre anglois à Livourne. Mr. de Montollin s'était déjà chargé des cinq pièces venues de Londres via Neuchâtel. Mr. Turretin est sujet à une *attaque de poitrine*. P.S. Melle Chamier a touché les premiers six mois de sa pension.-

Remarque en bas de page : Mr Tronchin vient de s'éteindre le 8 septembre, au grand chagrin d'Ostervald.

Monsieur et très honoré frère,

Depuis vostre lettre du 9 août, que je receu par Mr. Bugnot, nostre Compagnies fit une députation au Conseil pour se plaindre des impressions de nos Libraires, et pour leur faire défense d'imprimer de nouveau, ny Bibles ny Nouveaux Testaments, ny Pseaumes, sans en avoir eu auparavant la permission de nostre Compagnie, afin de remédier aux fautes qui sont dans les éditions précédentes, et de corriger les endroits qu'on sçaura pouvoir estre mieux traduits. La remontrance fut si vive, qu'ils

en ont esté fort choquez, mais le bien public de l'Eglise nous doit estre à cœur, c'est à leur profit à eux-mêmes de faire des Impressions qui agréent à tout le monde.

Je trouve Mr. Bugnot tel que vous me l'avés dépeint. Il est honeste homme; judicieux, et il a l'esprit bien tourné. Il nous a donné un sermon qui esté très estimé.

Il y a eut dimanche, il y a huict jours, que nous don<sup>nas</sup>mes la chaire de St.-Pierre à Mr. Régis, sans distinguer par qui il avoit esté receu. Nous regardons d'un oeil indifférent le gouvernement épiscopal et le presbytérien.

Mon fils et moy ferrons ce que nous pourrons pour servir Ms. Chambrier et Bugnot. Mais les bons gouverneurs ne sont pas aisés à trouver. Il y en a un que je proposerois, mais il est françois, et si Mr. Chambrier vouloit voyager en France, je ne pense pas qu'il pust l'accompagner, la fureur contre la Religion ne diminuant point.

Je suis fort aise de sçavoir de vous, que nostre paquet, où j'avois enfermé vostre lettre ait esté rendu à la Société. Mr. Turretin et moy avons receu depuis peu une lettre de Mr. Chamberlayne, qui nous apprend que la Société avoit approuvé la proposition que nous avons faite d'establir un ministre anglois à Livourne, et que la Société travailleroit p<sup>ur</sup> la faire réussir. En effet, nous avons appris de Livourne, que Mr. Newton...?..s'y employoit vigoureusement, mais les libertins de ces lieux là y forment des obstacles.

L'homme de Ms. Chambrier et Bugnot qui devoit se charger des papiers que je voulois vous renvoyer, s'en re tourna dès Morges, mais je les avois donné, par bon heur, déjà un jour ou deux, à Mr. De Montmollin, qui, sans doute, vous les aura remis. Il y avoit cinq pièces dedans. Je n'ay pas eu le tems d'y joindre <sup>un</sup> lettre, parce qu'il me dit qu'il partirait un demi jour plus tost, ce qu'il fit.

Je continue à vous remercier très humblement de la communication que vous m'en avés faite.

Mr. Turretin eut, il y a quinze jours, une f<sup>â</sup>cheuse et dangereuse attaque de son oppression de poitrine, qui le fait renoncer au presche. Il s'en tira heureusement, grâces à Dieu, mais il a eu dès dimanche deux accès de fièvre assez rudes. Dieu veuille le fortifier et le conserver.

Je salue très humblement MM. vos Collègues, et Mr. vostre fils. Je fais des voeux ardents pour vostre conservation et pour vostre prospérité, et suis, au-delà de ce que je puis dire

Monsieur et très honoré frère  
vostre très humble et très obéissant serviteur  
*signée* : Tronchin

Melle Magdelon Chamier m'a écrit qu'elle avoit touché les premiers six mois de sa pension, grâces à Dieu.

On lit, au bas de cette lettre une note de la main de J.F.Ostervald.

*C'est icy la dernière lettre que j'ay receue de Mr.Tronchin. Il m'écrit la veille du jour où il tomba malade, et qui fit le 3 septemb̄re. Il mourut mardi le 8, entre 4 et 8 heures du soir. C'étoit l'homme du monde que j'aimois et que je respectois le plus. J'ay pleuré sa mort et j'y ay infiniment perdu Sa mémoire me sera à jamais précieuse. Il m'aimoit comme si j'eusse esté son enfant. De puis 22 ans j'avaois l'honneur d'entretenir avec luy un commerce très particulier. Mr.Turretin luy succède. Dieu veuille le bénir, fortifier sa santé et prolonger sa vie.*

---

- Lettre de J.F.Ostervald à L.Tronchin du 5 septembre 1705.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 52 p.204.

Inventaire: Melle Chamier a touché sa pension. Le fils de l'évêque Vorcestre envoie une *taille douce* de son père.- Berlin accuse réception de la liturgie [du culte quotidien] de Neuchâtel. Annonce d'une lettre à Mr. Turretin concernant l'affaire Jaquelot de Berlin. La rencontre avec Werenfels serait-elle proche ?- Comment traite-t-on à Genève, en discipline ecclésiastique, le cas de d'une naissance hors mariage ? [Pour aider à la révision (plus ou moins en catimini) de la Discipline ecclésiastique de Neuchâtel ?]

Monsieur et très honoré Père,

Je viens de recevoir cette lettre pour vous. Melle Chanier me l'a ~~men-~~  
~~en~~ voyée ouverte, telle que vous la recevrés mais pas une ligne n'en a esté  
luë. Elle marque qu'elle toucha le 4 juillet douze pièces et demi, et qu'elle  
doit recevoir l'autre quartier dans peu de jours. Ainsi voilà son affaire  
asseurée. Elle me dit que le fils de l'évesque de Worcester, nous envoie,  
à vous Monsieur et à moy, la taille douce de son Père. C'est un vénérable  
vieillard de 77 ans, mais qui a un visage frais et riant et qui se porte bien.  
J'ay aussi eu des lettres de Berlin. On y a receu nostre liturgie, et Mr  
Ancillon en est très content. Je feroi savoir sur cela plusieurs parti-  
cularitez à Mr.Turretin qui avoit escrit sur ce sujet à Mr.Jaquelot. Vous  
ne serés peut estre pas fasché de les apprendre par Mr.Bugnot. Comme  
j'espère bien tost avoir une entrevuë avec Mr.Werenfels, j'ai été chargé  
de savoir de vous et de Mr. Turretin, si vous n'avés pas de commission  
à me donner à cette occasion.

J'ay une grâce à vous demander, Monsieur et très honoré Père, c'est de  
me dire, à vostre commodité, qu'elle est la pratique à Genève envers les  
personnes qui se souillent par le crime d'impureté, c'est à dire qu'elle est  
la déclaaion qu'on fait faire aux personnes du sexe pour savoir qui est le  
père de l'enfant. Si on leur [fait] prester serment, ou si cela se fait dans le  
moment de l'accouchement où après. Ensuite quel moyen de justification

a l'accusé ? Supposé qu'il se purge par serment, ou autrement, cela se fait-il devant le Magistrat et publiquement, ou si on se contente de faire faire une déclaration en Consistoire. On parle d'apporter quelque changement à nostre coutume. C'est ce qui nous oblige à nous informer de celle des voisins.

Mes Collègues vous demandent cette grâce avec moy; et vous assurent de leurs respects. Mr. Prince en fait au -tant. Je suis avec beaucoup de vénération

Monsieur et très honoré Père,  
votre très humble et très obéissant serviteur  
*signée* : J.F. Ostervald

Je souhaite encore de savoir qui est chargé de l'entretien de l'enfant.

---

- Lettre de J.F. Ostervald à Antoine Tronchin du 12 septembre 1705.  
Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 52 p. 213  
Inventaire: lettre de condoléances, bouleversante de vérité et de détresse.

Monsieur,

Je suis hors d'estat ~~loy~~ très cher Monsieur; de vous donner des consolations sur la mort de Monsieur votre Père. Ce triste événement, au quel je ne m'attendois pas, me jette dans une affliction inestimable. J'ay perdu aussi bien que vous, un bon et digne Père. Vous savés mieux que personne l'extrême tendresse qu'il avoit pour moy. Il m'en a donné des marques jusqu'à sa fin. Mon cœur est percé de la plus vive douleur et je ne le regrette pas moins que je regrettoi mon propre Père, que Dieu retira il y a vingt trois ans.

Le bien heureux défunt étoit l'objet continuel de mes vœux. Je ne cessois de prier Dieu pour sa conservation. Je ne pensois jamais à lui qu'avec émotion et avec tendresse. Je fondois principalement sur luy de ce qu'on pouvoit faire de bon pour l'édification de l'Eglise. Je le consultois librement dans toutes les occasions, et je trouvois toujours en luy les lumières que je cherchois. Il me répondoit avec une bonté et une cordialité de Père. Mon Dieu qu'elle perte ay-je faite. Mais que n'avez vous pas perdu, mon cher Monsieur. Vous qui étiez toujours avec luy, et qu'il chérissait si tendre ment. Je viens donc mesler mes larmes aux vôtres. Je viens vous embrasser et vous conjurer, par la mémoire de ce bon Père que nous avons perdu, d'avoir toujours pour moy les sentimens qu' il a eü pendant sa vie. Pour ce qui regarde les liens d'estime et de tendresse qui m'attachent à vous ne seront jamais rompus, et si jamais l'occasion se présentoit de vous témoigner, ou aux vôtres, combien la mémoire de Monsieur votre Père m'est chère et précieuse, vous reconnaistrés que personne ne l'a plus aimé, ne l'a plus honoré, et ne le regrette plus que moy.

Soyez en persuadé, je vous prie, mon cher Monsieur, daignés en assurer votre frère, Madame votre Epouse, et toute votre aimable famille. Di - eu veuille vous consoler tous et vous bénir. Dieu veuille aussi avoir pitié de votre Eglise. Elle a fait une grande perte. Non seulement elle, mais toutes les Eglises protestantes. Quelle douleur n'aura-t-on pas en Angleterre de cette mort. Tous les honnestes gens de ce lieu, tous nos Ministres, et sur tout mes Collègues, en seront affligés, plus que je ne saurois le dire. Puisse votre cher fils Louys nous consoler un jour de la perte que nous avons faite. Pussions-nous voir revivre en luy, celui que nous pleurons et que je pleureroi toute ma vie. Adieu mon très cher Monsieur, Je redouble ma douleur et la vostre.

Je suis avec plus de tendresse, d'attachement et d'estime que jamais  
vostre très humble et très obéissant serviteur  
signée : J.F. Ostervald

---

- Lettre d'Antoine Tronchin à J.F.Ostervald, ni datée ni localisée.

[Nous la situons entre le 15 et 30 septembre 1705].

Original autographe - BU Genève - Archives Tronchin vol. 52 p. 213.

Inventaire . Récit des dernières heures de L.Tronchin.

Monsieur,

L'extrême douleur dans laquelle je suis plongé depuis uict jours, par l'estat dangereux où mon cher Père estoit, et ensuite par sa mort, ne m'aurait pas empésché à vous l'escire, si je n'avois sceu que Ms.Turretin, Jallabert et de Cambiague vous en avoient donné avis. Au contraire j'aurois trouvé du soulagement en m'entretenant avec vous de cette perte irréparable. Que d'obligations ne vous ay-je pas, Monsieur, de ce que vous me prévenés par les puissantes consolations que vous me donnés dans la lettre dont vous venés de m'honorer. Que je suis heureux dans cette affliction que vous partageés ma douleur. Et que vous vouliés bien m'asseurer si tendrement, pendant toute vostre vie, de vostre affection et de vostre bienveillance.

Monsieur, vous estiés la personne du monde que ce cher défunt estimoit le plus, et en qui il avoit le plus de confiance. Ah, que nous avons besoin, dans cet estat de vos bonnes prières, afin qu'à la privation de ce bon père, Dieu ne retire pas ses grâces de dessus nous, et qu'il lui plaise de nous assister d'une [la fin de la phrase manque]. Je n'y puis penser sans frémir, sans m'abattre et m'humilier devant Dieu, implorant de toutes les forces de mon âme sa miséricorde infinie. Assistés-nus, je vous en conjure encore une fois, Monsieur, de vos bonnes prières, que Dieu, en retirant ce bon Père, n'oste point ses bénédictions de dessus nous. Nous ferons nos efforts, avec l'aide de son bon esprit, pour nous les

conserver par nostre application à remplir tous nos devoirs. Hélas, qu'elle bénédiction ne seroit-ce pas si le pauvre Louys faisoit revivre son cher grand-père et perpétuoit dans nostre famille le glorieux avantage à l'édification de l'Eglise. Le cher défunt luy donna des preuves de sa tendresse dans son lict. Il lui donna, au cas où il estudiast, sa Bibliothèque, un bassin et une aiguière de Mr. de Bèze, une médaille d'or et une médaille d'argent du Synode de Dordrecht, venant de mon grand-père.

C'est icy, Monsieur, que je devois vous marquer les circonstances de ses derrières heures, mais le temps ne me le permet pas. Je vous dirois seulement qu'il se trouva mal dès le jeudy, 3<sup>e</sup> jour après le disner. Il fut attaqué d'un vomissement, dont il fut travaillé jusqu'au soir qu'il cessa. Il passa très bien la nuit. Le vendredy, le samedy et le dimanche il fut passablement bien, à un petit dévoyement près, qu'il regardoit comme sa guérison. Il se tint tous ces jours levé, et mangea à l'ordinaire avec sa famille. Mais le dimanche après le souper, il fut attaqué de nouveau de vomissements, qui se joignirent au dévoyement, et qui cessèrent quelques heures après. Il ne dormit qu'une partie de la nuit. Cependant il vouloit se lever le lundy matin. Il ne resta au lit que par complaisance. Et comme il n'avoit point de fièvre, Mr. Le Clerc ne le croyoit en aucun danger jusqu'au lundy. Vers le soir que nous nous aperçumes qu'il s'affaiblissoit beaucoup. Jugés des mortelles inquiétudes qui nous saisirent. Les évacuations furent tellement abondantes et si fréquentes pendant la nuit, que, du lundy au mardy et tout le mardy, la nature s'épuisoit quoy qu'estant esté sans fièvre et sans douleurs juq'au dernier soupir et ayant conservé jusqu'à ce tems là une présence surprenante et la force de son esprit. Mon cousin Tronchin tenoit une montre, car il ne se passa qu'une minute et demi avant la dernière fois qu'il parla <sup>au</sup> ~~a~~-vent sa mort. Mais dès le matin sa voix s'affaiblit beaucoup et il faloit se mettre près pour l'entendre. Il ne fit paroistre pas une ombre de faiblesse ni d'attendrissement. Il donna sa bénédiction à ses enfans, priant Dieu qu'il nous assistast toujours de son bon esprit et qu'il nous sauvast dans son Paradis. Il nous exhorta à toujours vivre en union et en concorde les uns avec les autres. Il n'eut jamais la moindre émotion de nos pleurs. Nous étions tous sur son lit et nous fondions en larmes.

Le Conseil lui ayant fait l'honneur d'envoyer le sautier demander des nouvelles de sa santé, il rendit lui-mesme de très humbles grâces au Conseil de l'honneur qu'il lui faisoit, l'assurant qu'il prioit Dieu pour la prospérité de l'Estat et la leur particulière. Mr le Modérateur accompagné des Pasteurs lui témoignoit la vive douleur qu'ils avoient de le perdre, tant pour l'Eglise, que pour l'Académie, que pour leurs personnes. Il leur répondit qu'il remercioit la vénérable Compagnie de l'honneur et de la bonté qu'elle lui marquoit, qu'il demandoit pardon à ce corps et aux

particuliers s'il les avoit offensés, en opinant quelque fois avec trop de chaleur. Qu'il prioit Dieu, qu'il répandit sur la vénérable Compagnie son esprit de paix, de concorde et de sainteté, et qu'il bénisse leurs desseins pour l'avancement de sa gloire, les priant de l'excuser si la grande faiblesse de sa voix l'empeschoit de parler au tant qu'il le souhaiteroit.

Sa femme qui l'avoit quitté pour aller à sa campagne, le dimanche après le presche du soir, contente qu'il estoit comme guéri. Nous l'envoyasmes quérir le mardy matin. Estant venue, il lui donna sa bénédiction, priant Dieu qu' il l'éclairast de sa connaissance, qu'il la sanctifiast, et la sauvast dans son paradis.<sup>2</sup> Comme il dema ...

*[la fin de la lettre s'est perdue].*

---

<sup>2</sup> Les trois étapes de l'acquisition du salut de la théologie raisonnée de Tronchin, d'Ostervald et de leurs partisans.

### -Rétrospective

Les dernières pages tentent un bref rappel des leçons recueillies à la lecture de cette correspondance :

- a) concernant la nature des relations de nos deux correspondants
- b) l'émergence d'une *théologie raisonnée* francophone helvétique,
- c) une courte liste de *mots-clefs* utilisés par nos épistoliers,
- d) de la carrière d'auteur d'édification de J. F. Ostervald,
- e) Post scriptum 1747 *in memoriam* Ostervald ne fut : ni un néo-calviniste repentant (K. Barth et von Allmen) synergiste ni un prophète de l'œcuménisme (Neeser).

#### a) concernant la nature des relations de nos deux correspondants

Cette Correspondance est manifestement marquée par un grand respect réciproque. Ostervald a pour son ancien Maître en fin de vie, de touchantes attentions épistolaires : il l'encourage à s'intéresser aux problèmes des Neuchâtelois, à s'engager en faveur d'une action helvétique en faveur de l' *Illustre société (royale) de Londres*.

Tronchin, lui, prend conscience de l'envergure peu commune d'Ostervald, en action politique et religieuse dans l'affaire Girard, au Prince de Conty, voire à Louis XIV. En même temps qu'il découvre son audience anglicane d'abord, européenne dont bénéficie son ancien étudiant, via Londres.

Mais loin de croire que l'heure avait sonné de se retirer et de passer la main, l' *Illustre professeur Tronchin*, dans la même lettre qui remercie Ostervald de l'avoir fait entrer à la *Société royale de Londres*, se réjouit à la pensée d'avoir Ostervald *pur adjoint*, dans l'action qu'il projetait théoriquement de conduire en Suisse, en tant que nouveau membre de la *Société royale de Londres*. De fâcheux contre temps firent que la preuve officielle de sa nomination ne lui arriva que quelques mois avant son départ. *Elle nous recommandera [aux autorités]* confiait-il à Ostervald.

Nous avons qualifié de *francophones* les innovations de nos deux Novateurs, parce que l'action de Tronchin s'inscrit dans ~~la~~ une tradition de réformistes française qui remonte, par l'Académie de Saumur, jusqu'au professeur Cameron dit l'Ecossais. La confluence de la *Reformation of Manners* anglicane et la volonté de réformes genevoises et neuchâtelaises doit être placée dans les années 1701/1702. Ce respect, voire cette admonition réciproque est un mélange de virilité et de tendresse. A preuve la lettre de condoléances de septembre 1705, au fils Antoine Tronchin, Conseiller de la République de Genève. Le départ de Tronchin met Ostervald dans un état que l'on ne retrouvera jamais attesté nulle part. Il pleure comme un fils qui aurait perdu un père très cher.

### b) L'émergence d'une théologie raisonnée francophone helvétique

Notre correspondance montre comment se fit le passage d'une théologie de *sens commun* [des Ecritures] et des scholastiques à une *théologie raisonnée* francophone, à la fin du XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et comment elle s'exprime de la même manière quasi-artisanale que celle des initiateurs de la *République des Lettres*, *d'illustre mémoire*. - Ce qui peut expliquer ce mélange d'informations banales, prises de la vie quotidienne, et de réflexions novatrices nées comme au jour le jour, sur :

- la nécessité de manier avec piété, le bon sens, la conscience, la raison,
- réussir une synthèse permanente entre la *Lex divina originelle et universelle*, qui commande la vie humaine dès ses plus hautes origines et l'Evangile sublime de Jésus Christ
  - la divinité historique et métaphysique du Christ,
- l'interprétation *populaire* des Ecritures Saintes (opposée à son *exposition philosophique*),
  - la superstition (lors de l'affaire du *Bedell* de Bâle),
  - les préjugés (lors de la naissance d'un enfant sans tête à Zurich),
  - les frontières mouvantes de la tolérance et politique et religieuse, (grand sujet à l'ordre du jour)
  - les raisons de travailler à l'unité des peuples protestants. <sup>1</sup>

La Correspondance Tronchin-Ostervald de 1683 à 1705 nous a introduits dans un univers *sui generis* d'un discours à la fois philosophique, juridique et historique nouveau. Ce discours nouveau est volontairement en totale rupture avec celui de l'Orthodoxie du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme avec celui du Réveil du XIX<sup>e</sup>, qui va lui succéder à ce dernier et en nier les

<sup>1</sup> Non par chauvinisme, mais au nom d'une par théologie « mondialiste » en quelque sorte. Car Ostervald, comme le Dr. Francke de Halle, comme les Novateurs anglicans étaient persuadés que ce regroupement faisait partie de la révolution que Dieu lui-même avait programmée pour promouvoir *hic et nunc* le salut de l'Humanité.

structures majeures (sans les avoir bien entendues ?), au point de s'en faire les fossoyeurs !

c) Une courte liste de *mots-clefs* utilisés par nos épistoliers veut rappeler l'architecture de l'univers du discours, commune à nos épistoliers.

- *l'édification de l'Eglise de Dieu* exprimait le souci majeur de Tronchin, d'Ostervald de Turretini, comme de <sup>leur</sup> ~~leurs~~ amis et partisans.

Cette *édification* de l'Eglise de Dieu devait se jouer sur deux fronts: sur ce ~~flui~~ d'une vraie piété, d'une part (sur le type du piétisme originaire de Leipzig), et celui de la référence au *bon sens* et de ~~ma~~ <sup>la</sup> *raison raisonnable* d'autre part. <sup>2</sup>Ces deux fronts s'opposaient à la lecture de *sens commun* de l'orthodoxie traditionnelle et la théologie scholastique.

Se référer à *l'Eglise de Dieu* c'était confesser la foi chrétienne à la manière du Protestantisme français d'avant la révocation de l'Edit de Nantes. Nous en avons cité le texte. <sup>3</sup> Tronchin n'hésitera pas, dans une lettre à Ostervald, de dire que l'Eglise catholique était anti-chrétienne, que seules Eglises protestantes seules l'étaient, à condition (*nota bene*) de s'édifier de la double manière que nous venons de résumer.

- *Parole de Dieu* se lit dans la seule Bible, et nulle part ailleurs. Ni dans les dogmes, ni dans les catéchismes et autres livres symboliques, ni même dans la prédication dominicale. La Bible seule témoigne de la volonté *originalis* et *universalis* de Dieu, de guider toute l'humanité vers son achèvement, son *bonheur* : une sainteté laïque (non monacale).<sup>4</sup> Nous avons vu qu'Ostervald rédigea son *Compendium theologiae christianae* de 1739, pour démontrer que tous les textes, ceux de la religion populaire comme ceux de la plus savante théologie, n'avaient qu'une seule et même finalité : conduire les hommes à la sainteté [laïque, non monacale].

Qui affirme à partir de là que l'enseignement Ostervald, est pour l'essentiel affaire de morale, trahit sa pensée et celles des Novateurs de son temps. Mais aussi celle de Cicéron, dont nos Correspondants sont manifestement les disciples. On disait au XVII<sup>e</sup> siècle, que Cicéron avait donné à la philosophie de l'histoire de l'Antiquité le *beau nom de merle*

<sup>2</sup> Nous avons signalé que cette référence au *bon sens* et à la *raison raisonnable*, avait été lancée par les Philosophes des Lumières, au XVII<sup>e</sup> siècle déjà.

<sup>3</sup> W. Waake de Londres est du même avis que Tronchin et Ostervald. *Je ne vois pas pourquoi une Eglise untelle, que vous l souhaitez entre toutes les église protestantes, ne serait pas acceptée, lorsqu'elle est proposée dans un esprit de charité.* W. Wake du 29 octobre 1719, in lettres à Turretini, de Budet Paris/Genève 1887.

<sup>4</sup> Nous avons rappelés que G.E. Lessing avait proclamé, en 1787, la faillite de l'Eglise de Dieu au regard de cette vocation. Il avait repris à son compte, et durci encore, les intuitions des Novateurs francophones et anglicans du début du siècle, sur la vocation de l'Eglise de Dieu.- Son père, pasteur luthérien, avait fait connaître aux élites de l'Allemagne les volumes de sermons de Tillotson, en son temps archevêque de Cantorbéry, et novateur comme les évêques de Salisbury et de Worcester, les supporters londoniens d'Ostervald.

(cf. le Furetière) Ostervald ne pense pas autrement. <sup>5</sup> - *Morale et Politique* sont les deux piliers de la vie publique, à en croire Marc-Aurèle, déjà. Le siècle des Lumières parle de la nécessaire *pietas* envers Dieu, envers la Patrie (donc envers l'Etat et envers l'Eglise). Nos Novateurs aussi. Le divorce entre *pietas* ecclésiastique et *pietas* politique s'annonce nettement dans nos textes, mais elle se fera qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. *à la Révo* *lution!*

- La *Réunion des Protestants* n'est pas, au siècle des Lumières, une affaire de *politique* européenne seulement, une idée de Guillaume d'Orange, l'obstiné adversaire et vainqueur de Louis XIV. C'était, à ses yeux un levier politico-religieux qui visait, *in fine*, à faire des héritiers de la Réforme (*de l'Eglise de Dieu*) les promoteurs, culturellement les mieux positionnés, du salut d'une Humanité appelée à la sainteté. Preuve par excellence : la création par Guillaume d'Orange lui-même de la SPG, société missionnaire aux ambitions mondiales en 1701/1702. A l'admiration écrite d'Ostervald et de Tronchin et de Turretini.

d) Bref appel de la carrière d'auteur d'édification de J. F. Ostervald :

- qu'Ostervald pasteur au Temple du Bas de Neuchâtel devint en quelques vingt années une des têtes de proue des partisans de l'Évangile des Lumières de l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle,

- qu'il son destin compte quatre grandes étapes. Chacune s'illustrant d'un maître ouvrage :

- par le traité des *Sources de la Corruption* de 1699. Ostervald s'y affirme *un des meilleurs auteurs que notre époque ait connus* (G. Burnet, Londres),

- par son catéchisme en 1702, il consacre sa rupture définitive avec les Orthodoxes *rigides et zélés*,

- par sa liturgie anti-calviniste imprimée à Londres en 1712 en anglais, et à Bâle en français en 1713, il marque son repli sur les Eglises de la seule Principauté de Neuchâtel,

- par ses *Arguments et Réflexions* à Londres, en anglais en 1718, à Amsterdam et Neuchâtel en français à partir de 1720, ~~il~~ il lance un best-seller protestant qui se vendit pendant plus de cent ans,

- qu'Ostervald visait, pour l'essentiel, deux buts dans chacune de ces quatre œuvres destinées au *menu peuple*,<sup>6</sup> non parader devant les philosophes et les savants. Il entendait

1) présenter *sa doctrine* et illustrer son interprétation des Ecritures en fonction d'un *systema* accordé à la *nature des choses*, à la droite conscience, à la raison *raisonnante*, et à une lecture historique (non doc -

<sup>5</sup> .Il est vrai que les valeurs morales étaient alors hautement cotées. Une affirmation de l'époque assurait que l'algèbre n'avait aucune valeur [morale]. Mais c'était avant Kant, et accordée avec la notion cicéronienne de la philosophie de l'histoire !

<sup>6</sup> Mais qui avait appris à lire en famille .

trinale) des Ecrits sacrés (d'un mot : accordé à la *religion naturelle* « in nuce » des Grotius, Pufendorf et autres),

2) de moderniser au minimum le *langage de sens commun* de la liturgie nouvelle et des Ecritures, de peur de perturber les auditoires des Eglises.

3) Trois ouvrages étaient destinés aux *savants et aux philosophes* : son *Ethica*, son *Compendium*, (les deux de 1739) et un cours d'Introduction à l'Epître aux Romains). Ce dernier ouvrage publié en français (après 1734) traduit en Niederduytsch a curieusement éradiqué. On n'en a retrouvé qu'un exemplaire à La-Haye en Niederduytsch. Par ce que trop violemment anti-paulinien ?

f) rappel la situation politique et religieuse au décès d'Ostervald (1747)

Au début du chapitre III, nous avons esquissé quelques grandes lignes de la situation politique et religieuse qui vit Ostervald, appuyé par Tronchin jouer les Novateurs. A la fin de sa vie, la situation est autre :

- politiquement, la Principauté est sous tutelle prussienne, une tutelle favorable. La Maison de Brandebourg s'était rangée, nous l'avons signalé, du côté des Novateurs, et ce déjà avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. De ce fait, l'autonomie ecclésiastique et l'originalité culturelle de la Principauté étaient garanties ;

- Ostervald et l'Eglise de la Principauté de Neuchâtel se apparaissent comme repliés sur eux-mêmes, alors qu'aux débuts du XVII<sup>e</sup> siècle, Ostervald et Tronchin étaient ouverts aux idées qu'agitaient les protestants de France dans tous les pays du Refuge. A commencer par Londres, Berlin, Amsterdam, et autres centres de rayonnement religieux et philosophiques. Les relations étroites, politiques et religieuses du début du siècle avec Londres ne sont plus que des souvenirs.

Le projet de regroupement des peuples protestants autour de l'Eglise anglicane de Guillaume d'Orange, abandonné en 1702 par la Reine Anne Stuart, avait conduit Ostervald à renoncer à faire avaliser sa liturgie du culte quotidien par l'Eglise luthérienne (en 1706), puis par l'Eglise anglicane (en 1713) Renoncer aussi à poursuivre son engagement en faveur de l'union des Luthériens et des Réformés en Prusse. Les Luthériens s'étant montrés non seulement intraitables<sup>7</sup> mais même ignobles.

Même les âpres querelles de Neuchâtel avec les Ecclésiastiques de Berne étaient tombées en oubli.

- L'abandon du projet de Guillaume d'Orange, par la reine Anne Stuart, de rassembler les peuples des pays protestants d'Europe autour de l'Eglise d'Angleterre avait succédé (sur le Continent) la crainte de voir les Piétistes (d'origine anabaptiste mal intégrés), faire *schisme* : en France, en Suisse et en Allemagne.

<sup>7</sup> On en trouvera un dossier fort volumineux à la *Stadt-Bibliothek* de Berne.

- Le *vray piétisme* prôné par Pierre Roques, (ancien disciple de Thuretini et d'Ostervald) pasteur de l'Eglise française de Bâle s'efforçait après 1736 de ~~se~~ substituer un piétisme petit bourgeois, au piétisme, sévère mais éclairé, des Tronchin, Turretini et Ostervald (voir le chapitre XXI d'*Ostervald l'Européen*).

P. Roques avait lancé le slogan : fini l'impératif d'Ostervald d'assécher les sources de la corruption moderne de la chrétienté. L'heure avait sonnée de s'exercer au *vray Piétisme*, c.à.d. de promouvoir des communautés fraternelles et bon enfant, et une morale à hauteur d'homme En opposition au Piétisme sévère (de *Leipzig*) d' Ostervald ;

- la théologie raisonnée s'est faite *Aufklärung*, non seulement en terre germanique, mais déjà à Bâle, Genève et à Lausanne et ailleurs en Europe (à Amsterdam et Berlin). Le catéchisme de 1702 s'était, en effet, vu marginalisé par des manuels soi-disant plus populaires : à Bâle, Lausanne Genève. Même à Neuchâtel on enseignait un *petit catéchisme*.

- Au lendemain de la publication de la Bible de 1744, nantie de nouveaux *Arguments et Réflexions*, Ostervald entra dans sa légende de paragon des vertus les plus hautes, et fut proclamé - à tort - nouveau traducteur génial des Ecritures Saintes en langue française.<sup>8</sup> Jusqu'au jour où le dit professeur de Strasbourg, Edouard Reuss, furieux après avoir lu une poignée de Psaumes de l'*Ostervald Bible*, écrivit : *c'est à en désespérer ...-Sic transit gloria mundi*.

Ce dernier chapitre pour étayer une dernière fois notre thèses : en échangeant leurs lettres, Tronchin et Ostervald, ont écrit, à leur manière, une page d'histoire des débuts du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### e) Post scriptum 1747 in memoriam

Ostervald ne fut : ni néo-calviniste synergiste ni un prophète de l'œcuménisme du XXI<sup>ème</sup> siècle comme certains le prétendirent en 1947, lors de la célébration au 200<sup>ème</sup> anniversaire du décès du Grand Neuchâtelois.

#### a) La fête anniversaire de 1747

A cette occasion, Emile Lombard aborda la question délicate du misérabilisme littéraire de la Bible de 1744 d'Ostervald. *On attend de moi*, écrit-il, *une réponse sommaire à cette question: que vaut la traduction (ou révision de traduction) d'Ostervald ?*<sup>9</sup> E. Lombard s'en tira en assurant que, tout compte fait, elle était toujours fiable, malgré son vocabulaire suranné.: *les corrections qu'il a faites, étaient plus propres à faciliter la lecture qu'à causer de l'étonnement*. Ce qui est exact.<sup>10</sup> Pour clore, il

<sup>8</sup> La véritable histoire de son destin fut ensevelie sous des gravats littéraires accumulés par le XIX<sup>e</sup> siècle. (Voir le chapitre VII d'*Ostervald l'Européen*).

<sup>9</sup> Ibid. p.141.

<sup>10</sup> E. Lombard p. 54 de la plaquette de 1948.

crut bon de minimiser le conflit qui opposait depuis un siècle le Révé à Ostervald et ses partisans. Le professeur Lombard aurait-il mis en oubli la lettre du 9 septembre 1705 de la *Correspondance*, où Ostervald expose les règles à suivre dans l'immédiat par qui voudrait réviser la Bible de Genève. Ces règles auxquelles il s'a lui-même tenues, en 1742/1744.

Les autres confédérés de service évitèrent prudemment ce sujet. Au vrai, tout le monde avait été convaincu du misérabilisme du style de la Bible de 1744, par après la condamnation sans appel prononcée par le professeur Ed. Reuss de Strasbourg se disant espéré par un tel style.

On s'étonne que Ed. Reuss n'ait pas poussé sa curiosité jusqu'à comparer le style de la Bible de 1744 avec les autres témoins du style d'Ostervald. Peut-être aurait-il découvert que son désespoir manquait d'informati-ons.

Les dits orateurs de service insistèrent, c'était leur rôle, sur la reconnaissance du pays neuchâtelois pour l'action morale et politico-religieuse du Grand Homme. Revenir, en 1947, sur la question de la valeur littéraire de la Bible de 1744, les aurait conduits à souffler sur des braises religieuses partisans à peine refroidies de l'*Affaire Réveil contre Ostervald*.

Deux auteurs pourtant ne purent s'empêcher de remettre sur le feu des plats refroidis: Maurice Neeser, Recteur de l'Université de Neuchâtel, et J.-J. von Allmen, récent docteur en théologie. Les deux auteurs étaient tous deux épris d'un œcuménisme triomphaliste, dont la victoire leur semblait alors à porter de main.

Maurice Neeser fit connaître, *urbi et orbi*, sa découverte des deux vraies raisons de la Grandeur d'Ostervald au XVIII<sup>e</sup> siècle: sa *morale synergiste* et son *œcuménisme prophétique*.<sup>11</sup> Les thèses de M. Neeser plurent, dès 1938, à qui avait faim et soif d'un œcuménisme vitaminé. L'auteur descendit une seconde fois dans l'arène, en 1947, pour défendre la nécessité d'une réforme en faveur du synergisme en l'Eglise Réformée. Dans le débat qui anima la théologie réformée au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, Ostervald prend le parti contre le calvinisme strict, pour un enseignement plus évangélique.<sup>12</sup> Le synergisme serait-il une doctrine plus évangélique que le *sola fide* de la Réforme? M. Neeser en était persuadé. Ostervald, dans notre *Correspondance* donne d'autres réponses.<sup>13</sup>

Le professeur J.J. von Allmen, disciple de K. Barth, reproche à Ostervald de s'être laissé éblouir par la philosophie des Lumières.

K. Barth avait osé cette remarque humoristique: Ostervald, découvre, comme Jacob les mains d'Esau (de l'orthodoxie), mais entend la voix de de Jacob (de la théologie de l'*Aufklärung*).<sup>14</sup>

<sup>11</sup> Elle illustre un retour à la doctrine du *synergisme*, bijou de théologie morale du Concile de Trente.

<sup>12</sup> La leçon de J.F. Ostervald, article publié dans l'ouvrage collectif: *J.F. Ostervald 1663-1747*, édité à Neuchâtel lors du 200<sup>e</sup> anniversaire du décès du Grand Homme. O.c.p.21.

<sup>13</sup> On peut, il est vrai qu'il avait, chicané sur le terme. Qui se ramène à sa forme la plus dépouillée, la doctrine d'Ostervald, peut dire: Dieu grâcié le croyant pour sa seule foi, s'il s'est monté à la hauteur des exigences de cette dernière. Ainsi présentée, la doctrine synergiste n'est pas bien loin de la *praxis* du Neuchâtelois.

<sup>14</sup> *Die protestantisme Théologie (...)*

Von Allmen se dit même persuadé, que le Neuchâtelois aurait pu réussir la convalescence de l'Orthodoxie de son temps. Mais au lieu de 's'y essayer, il misa sur les Lumières de l'Aufklärung. On regrette que le professeur von Allmen n'ait pas précisé l'Orthodoxie qu'Ostervald était censé revigorer : calviniste, de la *Formula Consensus* (vouée aux gémonies par Ostervald), fondamentaliste, des Piétistes séparatistes, du *Réveil romand* des A. Bauty, des R. Grétilat et des H. Vuilleumier ! - D. Durand dans sa biographie londonienne de 1887 avait écrit qu' Ostervald était *toujours orthodoxe, mais jamais décisif*. Notre *Ostervald l'Européen* propose un autre diagnostic.

Dans une des dernières lettres d'Ostervald à Tronchin, notre auteur s'explique sur ce sujet; il écrivait : *dans le dessein que l'on a de faire <sup>im</sup>m-primer une Bible en françois, on doit tâcher de faire une édition correcte, et pour le texte, et pour les parallèles et les notes marginales (si on y en met). On suppose que ceux qui prennent le soin de cet ouvrage, le savent bien. La dernière édition de Genève in folio est remplie de fautes, que c'est une pitié. On a un Errata d'une partie de ces fautes que l'on comuniqueroit s'il estoit nécessaire. La révision du texte, surtout dans la plus part des textes du Vieux Testament, est nécessaire. Cependant il semble qu'on doit éviter de faire des changements considérables et de se servir de mots ou de phrases nouvelles ou éloignées de l'usage ordinaire de nos Eglises. On a trouvé ce défaut dans la dernière de Genève in quarto .(Notes annexée à la lettre du 9.8.1705)*

Mais aucun de nos sages critiques de 1947 ne connaissait cette lettre d'Ostervald, très XVII<sup>e</sup> siècle.<sup>15</sup> Ni celle -au -tre sujet- où il de mande que les professeurs en Sorbonne qui frappaient à la porte del'Eglise anglicane de rompre ouvertement avec Rome, et de s'engage à célébrer désormais le service divin en langue nationale. Curieux œcuménisme prophétique !

En bref: le deux centième anniversaire du décès d'Ostervald fut l'occasion, pour Neuchâtel, d'une très honorable *laudatio* du Grand Homme, non la réhabilitation de sa manière de penser tant souhaitée, en 1863, par le pasteur L. Henriod de Valangin. Il est vrai que personne ne jugea utile, en 1947, de rouvrir le dossier forclo de l'affaire *Réveil contre Oster-valdd*. La querelle de chapelles qu'il illustre était définitivement classée. Rappelons la réplique un peu rude Neeser refusant les thèses de von Allmen : ses convictions néo-calvinistes *trouèrent peu d'échos favorables*, et leur prophétisa un *succès éphémères*.<sup>16</sup>

Cette *Correspondance* présente des preuves indubitables que la *doctrine* d'Ostervald ne saurait être confondu,

- ni avec l'enseignement catholique du *synergisme*,
- ni avec quelque forme d'œcuménisme que ce soit, , comme le prêterait *Maurice Neeser* lors de la Commémoration du 200<sup>o</sup> anniversaire du décès d'Ostervald,
- ni que son style de la version de la Bible de 1744 fut *désespérant*, comme le proclamait Ed. Reuss,
- ni qu'Ostervald aurait été d'aucune manière proche de quelque orthodoxie que ce fut.

---

<sup>16</sup> O.C. p.37

Reprise de la

page 425